

1^{re} SÉRIE

Série de Guerre



Les CAHIERS BRETONS

YVES LE FEBVRE

Directeur Littéraire

YVES LE FEBVRE

Essai sur la Pensée Bretonne

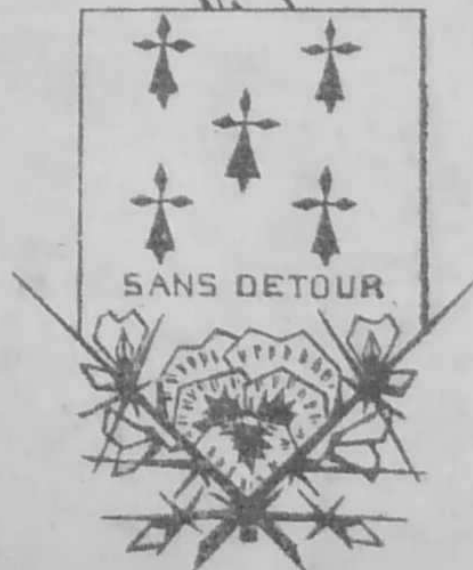
DEUX ÉTUDES PÉLAGIENNES



AVRIL-MAI

1918

N° 1



Prix : 1 fr. 50

CE QUE TOUT BRETON DOIT LIRE

LES CAHIERS BRETONS

Yves LE FEBVRE, *Directeur Littéraire*

Prix du Cahier simple : 1 fr. 50

Abonnement à la 1^{re} série — dite « Série de Guerre », — composée de six cahiers : **8 francs.**

Adresser abonnements, lettres et mandats à M. YVES LE FEBVRE, directeur des « Cahiers Bretons », à Lannion (Côtes-du-Nord).

On peut s'abonner par l'intermédiaire des libraires-dépositaires.

Dépositaire général des Cahiers Bretons à Paris

EMILE PAUL, *Editeur, 100, rue du Faubourg St-Honoré.*

Cahiers de la 1^{re} Série à paraître :

1. *Yves Le Febvre.* — Essai sur la Pensée Bretonne.
2. *Louise Bodin.* — En Bretagne : des voyages, des livres, des opinions.
3. *André Suarès et la Bretagne.*
4. Un cahier de nouvelles bretonnes.
5. *Paul Hyacinthe-Loyson.* — L'Amiral Réveillère.
6. *La Dure et glorieuse Bretagne.*

Ce dernier cahier, écrit spécialement à la mémoire de nos morts et à la gloire des héros bretons de la Grande Guerre, comprendra des études consacrées à : Olivier Diraison-Seylor, Pégot-Ogier, Paul Le Goff, Duc de Rohan, Joseph Berthier, Bleimor, etc...

Les Cahiers suivants seront signés des noms connus de Gustave Geffroy, Armand Dayot, Jean Lorédan, Yves Le Febvre, Saint-Pol-Roux, Marc Elder, Léon Durocher, Octave Béliard, Charles Chassé, Gabriel Bounoure,

Augustin Hamon, Paul Desanges, Emile Masson, Léon Dubreuil, A. Devoir, François Ménez, Emile Gilles, etc...

La seconde série des « Cahiers Bretons » s'ouvrira par un Cahier de Jean Lorédan : *Figures Bretonnes*. Elle comprendra un Cahier de « Sones et Gwerz » avec la traduction.

Les « Cahiers Bretons » veulent être et seront le reflet total de la Bretagne.

LES CAHIERS BRETONS

AU LECTEUR

Voici donc le premier « Cahier Breton » de notre « série de guerre ». Nos lecteurs nous excuseront si la présentation en est un peu menue. Notre papier est un papier de guerre. On sait, en effet, quelle est actuellement la rareté du papier et quel en est le prix. Nos amis ne doivent pas perdre cela de vue. C'est presque un tour de force que de leur assurer ferme la publication de 6 cahiers, pendant la guerre, au prix modique où nous en avons fixé l'abonnement. Je désire qu'on nous en tienne compte.

Avant la guerre, nous aurions pu, pour le même prix, donner à nos lecteurs des « Cahiers » imprimés sur ce papier un peu luxueux, bouffant et léger, dont l'aspect extérieur faisait illusion à la main et aux yeux. Je ne sais si c'est l'idéal d'une publication comme celle-ci qui vise à être réelle et forte. J'avoue, toutefois, qu'il y a des papiers intermédiaires entre ces papiers de luxe et d'illusion et celui un peu mince dont nous sommes réduits à nous servir. J'espère qu'après la guerre il nous sera facile à la fois d'augmenter le nombre des pages de chaque cahier, la qualité de notre papier et le nombre des cahiers de chaque série. Voilà une triple espérance qu'il appartient à nos amis de nous aider à réaliser en nous faisant autour d'eux des lecteurs et des abonnés. Je les prie, pour le

moment, de vouloir bien considérer surtout la quantité et la qualité de la nourriture intérieure, si j'ose m'exprimer ainsi, que nous nous proposons de leur offrir pour les 8 francs de l'abonnement à notre « série de guerre ». Il est certain que la matière d'un « Cahier » comme celui-ci représente la valeur intrinsèque de bien des volumes à 3 fr. 50, vendus actuellement 4 francs. Il est juste d'inscrire aussi cette constatation à notre crédit.

Précisons maintenant quelques détails matériels concernant notre publication.

Nous avons tiré notre premier cahier à 800 exemplaires. Il nous revient à 600 francs environ. Pour vivre sur cette base de tirage et de prix il nous faut un minimum de 400 abonnés. Or, nous partons avec à peine 100 abonnés. C'est là, de toute évidence, une imprudence. Nous verrons, par la suite, si cette audace nous profitera.

Selon un principe qui m'est cher et que je crois à la fois honnête et psychologiquement utile, je tiendrai nos amis au courant, dans chaque cahier, de nos efforts, de notre marche commerciale, de nos projets. En particulier, j'indiquerai avec une scrupuleuse exactitude le nombre de nos abonnés et le chiffre de notre vente. J'estime ces détails utiles à l'éducation du public et, plus encore, peut-être, à l'édification des jeunes écrivains qui ne savent pas tout le mal qu'il peut y avoir à conquérir un public et à créer une œuvre.

Pour le moment voici ce que je demande à nos premiers amis.

Je leur demande :

1° de nous créer des dépôts pour la vente dans chaque ville bretonne ; de s'y informer, amicalement et discrètement, près des dépositaires de la marche de la vente ; de veiller à ce que les dépôts demeurent approvisionnés ; de nous prévenir, le cas échéant, si tous les cahiers déposés sont vendus pour nous permettre les réapprovisionnements en temps opportun ;

2° De nous faire connaître autour d'eux ; de nous trouver des lecteurs et des abonnés, mais surtout des abonnés parce que l'abonnement constitue une base plus sérieuse pour le tirage qu'il faut proportionner aussi strictement que possible à la vente réelle ;

3° Enfin de nous obtenir l'abonnement aux Bibliothèques communales et autres dans les villes où il y a de ces Bibliothèques. J'estime que toutes les Bibliothèques bretonnes nous doivent l'abonnement.

J'ajoute, d'ailleurs, à cet égard que nous avons réduit au strict minimum notre service de presse et que nous ne ferons pas de services gratuits. Nous pensons que tous ceux qui aiment la Bretagne ou qui s'intéressent à notre œuvre ont les moyens de payer les 8 francs que représente l'abonnement à la *Série de guerre des Cahiers Bretons*.

Le Directeur, YVES LE FEBVRE.

LA PENSÉE BRETONNE

Tout Breton Républicain doit lire le bulletin mensuel :

LA PENSÉE BRETONNE

qui est l'organe de la jeune Bretagne républicaine et qui défend en Bretagne la tradition philosophique des Lamennais, des Clémence Royer, des Réveillère.

ABONNEMENT : **3** FR. PAR AN

S'adresser à Mme SALONNE-LE GAC, à Plancoët (Trésorière de l'Association *La Pensée Bretonne*) ou à M. Yves LE FEBVRE, à Lannion (Secrétaire général de l'Association *La Pensée Bretonne*).

CAHIERS BRETONS

SÉRIE DE LA GUERRE

N° 1 - Avril 1918

YVES LE FEBVRE

ESSAI

SUR

LA PENSÉE BRETONNE

DEUX ÉTUDES PÉLAGIENNES

AVANT-PROPOS

La Censure a refusé de donner son visa à la première partie du Cahier que j'avais intitulé « Essai sur la pensée bretonne » et qui devait ouvrir notre *Série de guerre*. Elle a reculé devant la documentation que j'apportais à l'appui de mes attaques contre « le régionalisme bretonnant » qui n'est, à mes yeux, qu'une déformation du régionalisme provençal et du régionalisme gallois soufflée au cœur fidèle de la Bretagne par l'esprit de haine et d'intrigue, comme dans les Flandres Belges.

Je tiens à noter, tout de suite, que ce refus de la censure souligne l'importance de cette documentation.

Je me suis incliné patriotiquement.

Chacun, à ces heures lourdes et graves, assume ses devoirs et ses responsabilités. Je conçois parfaitement que la censure puisse considérer comme son devoir essentiel de maintenir, coûte que coûte, au prix même de quelques sacrifices républicains, l'union morale du pays.

J'estime, cependant, — on me permettra de le dire, — que mon volume ne mettait pas en péril l'union sacrée, où il y a trop de fissures et de fêlures, quelle que fût la force de l'acte d'accusation dressé dans ses premières pages. Prétendre le contraire serait en accroître singulièrement la portée. Je considère, en outre, que la publication intégrale de l'*Essai sur la Pensée Bretonne* constituait un acte de prévoyance républicaine.

Voici, au surplus, comment je définissais mon but et mon dessein dans la préface que l'on retrouvera plus tard, dans le « Cahier » censuré, avec quelques autres documents pleins d'intérêt :

« ... Je publie (ces études) à la fois comme une contribution documentaire à l'histoire contemporaine, si modeste soit-elle, et comme un rappel aux traditions libérales du génie celtique qui est celui de la France et non seulement de la Bretagne. L'heure n'est peut-être pas inutile d'un tel rappel aux vraies et fortes traditions du passé. Il me paraît incontestable que la guerre a projeté une lueur singulièrement vive, une lueur d'incendie et de sang, sur l'origine et sur le sens de certaines campagnes nationales, séparatistes ou raciques comme le mouvement fla-

« mingant et le mouvement bretonnant. Ces campagnes passionnées, véhémentes et haineuses favorisaient trop les desseins secrets de l'impérialisme allemand pour qu'on n'y retrouve pas la main cachée de l'ennemi. Diviser pour régner est une vieille maxime de la politique internationale. Nul ne l'a mieux pratiquée que l'Allemagne en ces dernières années. Nous savons trop, aujourd'hui, avec quel soin les émissaires publics ou secrets du Kaiser se sont efforcés d'entretenir parmi les nations voisines les causes de division et de trouble, pour ne pas sentir d'instinct leur responsabilité dans l'exploitation de ces mouvements politico littéraires dirigés contre l'unité française. »

J'ajoutais, plus loin, par un sentiment de justice que je sens au plus profond de mon cœur, que je cultive en moi et qui, je l'espère, ne s'éteindra jamais :

« Je tiens à déclarer bien haut qu'il n'entre pas dans ma pensée de mettre en cause un seul moment le patriotisme ou la bonne foi des « bretonnants » dont on pourra retrouver incidemment les noms au cours de ces études. La plupart ont fait leur devoir aux armées, courageusement, avec toute cette belle jeunesse de Bretagne dont l'héroïsme a forcé l'admiration des généraux et du pays. Beaucoup ont signé de leur sang la rétractation des lignes impies écrites avant la guerre. Ils ont été les victimes et les dupes d'une intrigue ténébreuse dont le but a été de dévier, pour des fins étrangères à leur esprit, les illusions souvent généreuses et les rêves régionalistes. Au lendemain de la guerre tout ce passé d'erreur sera loyalement aboli. Nul n'aura le droit d'en faire état dans l'union nationale que les épreuves communes auront fortifiée et sanctifiée. Ce livre a pour but de mettre fin aux polémiques d'avant-guerre ; mais d'empêcher aussi qu'elles ne puissent renaître par ignorance ou par complaisance. »

Malgré d'aussi fortes précautions oratoires et malgré les explications complémentaires que j'ai cru devoir fournir à la censure, celle-ci a maintenu son refus de laisser publier les pages essentielles que je lui soumettais. Je tiens à déclarer tout de suite que la censure brestoise s'est montrée, en la circonstance, parfaitement courtoise. Tout en reconnaissant ma bonne foi, le but patriotique de la campagne que j'ai menée, en Bretagne, contre les erreurs ou les déviations du régionalisme, elle a sans doute estimé que les inconvénients d'une telle publication l'emportaient sur ses avantages. Je le répète : je me suis incliné ; mais il m'a fallu prendre des dé-

cision rapides pour assurer le salut de l'œuvre qui risquait de sombrer ainsi sur le premier écueil, dès son départ pour les beaux et lointains rivages où la mer sera paisible.

Il faut se rendre bien compte, en effet, que la publication de « l'Essai sur la Pensée Bretonne » et sa publication intégrale, en tête de la première série des Cahiers Bretons, importaient à mon dessein et à l'harmonie extérieure de mon entreprise. Ce volume valait tout un programme. Il exprimait et justifiait ma propre pensée en Bretagne. J'avais le droit de tenir à cette justification. Entendons-nous bien ! J'estime, certes, que d'autres thèses que les miennes, d'autres visions de la Bretagne ou de la vie auront licence de s'exprimer dans les « Cahiers Bretons » qui veulent demeurer un reflet total ; mais je désirais définir, condenser, sur le seuil même, ma propre pensée pour éviter les malentendus à venir. Je le désirais sans doute, aussi, pour cette faiblesse que nous gardons tous envers nos enfants et nos œuvres.

J'avais fait, dans ce but, deux parts à peu près égales dans mon cahier d'Essais sur la Pensée Bretonne.

La première partie de « l'Essai », comprenant trois chapitres (1), en était la partie critique et négative. Je me suis attaché à y réfuter les erreurs d'un régionalisme linguistique qui n'a été, selon l'heureuse expression de M. Lemerrier d'Erme, qu'un « masque commode » destiné à déguiser d'autres buts, moins avouables, à la faveur desquels certains ennemis de la République escomptaient de douloureuses revanches. Je me suis attaché, en outre, à y démontrer la fragilité de ce régionalisme, sous sa forme même la plus séduisante pour l'esprit, en discutant et critiquant les idées de langue et de race. Enfin, acceptant la discussion sur le terrain qui semble en apparence le plus favorable aux bretonnants, j'ai redressé leurs erreurs au point de vue de l'histoire bretonne.

Toutes ces pages sont d'un patriotisme éclairé. Elles sont nécessaires pour l'éducation des esprits, en Bretagne, au lendemain de la guerre. Je suis persuadé que la censure a eu tort d'en empêcher la publication ; mais toute discussion et toute récrimination sont inutiles. Les âmes fortes ne discutent pas et ne se plaignent pas. Elles agissent. En réalité, bien que la censure n'ait eu en main que les pages documentaires consacrées au régionalisme bretonnant et qu'ainsi son veto n'ait visé que ces pages, il ne m'a pas

(1) Le Régionalisme Breton. — Le Celtisme et l'Occitanisme. — Considérations sur l'histoire bretonne.

paru possible de séparer du chapitre essentiel sur le régionalisme breton les deux chapitres suivants consacrés au Celtisme et à l'histoire bretonne. J'ai donc pris la résolution de réserver toute cette partie de mon volume d'*Essai sur la pensée bretonne* pour une publication ultérieure. Aussitôt que la guerre sera gagnée et finie et que le régime de la censure aura lui-même pris fin, je publierai en un cahier simple mes trois chapitres de critique : *le Régionalisme breton, le Celtisme et l'Occitanisme, Considérations sur l'histoire bretonne*.

De la sorte, le premier Cahier de la « série de Guerre » des « Cahiers Bretons » se trouve être un cahier simple, au lieu d'être un Cahier double. L'*Essai sur la Pensée Bretonne* comprenait, en effet, outre cette partie critique, et comme un complément nécessaire, une autre partie que je pourrais qualifier de positive ou de constructive, si je ne craignais d'en exagérer la valeur.

Mon dessein est facile à saisir.

Toute négation qui n'est pas complétée par une affirmation du même ordre est stérile. En philosophie, comme en histoire, il faut reconstruire après avoir détruit. C'est précisément là ce que j'ai tenté. Après avoir démontré les erreurs d'un régionalisme qui est en soi une arme et un but et qui vise à détruire la merveilleuse unité de notre conscience nationale, je me suis attaché à restituer les fondements de cette conscience nationale du point de vue breton. Je crois que mes recherches m'ont conduit à quelques découvertes bien singulières et bien troublantes. Je veux laisser à mes lecteurs le soin d'en juger. J'ai donc détaché du Cahier initial, intitulé *Essai sur la Pensée Bretonne*, les deux études consacrées au Druidisme et au Pélagianisme. Je les publie avec ce sous-titre justificatif : *Deux études pélagiennes*. Je souhaite qu'elles puissent être de quelque secours à tous ceux qui aiment la Bretagne et la vérité, à tous ceux aussi dont le patriotisme s'est trouvé fortifié par l'effroyable épreuve de la guerre.

Je crois que ces pages, où des parcelles d'erreurs ont pu se glisser parmi les grandes clartés que j'ai voulu saisir, sont de nature à mieux faire comprendre l'âme bretonne et à mieux en réaliser la fusion harmonieuse dans la pensée française. Le concept d'une Bretagne exclusivement catholique, où « la langue et la foi sont frère et sœur », pousse aux antagonismes et aux heurts. Cela est certain. Mais cette Bretagne est-elle la Bretagne véritable ? Je ne le crois pas. La véritable tradition bretonne est rationaliste et libérale. Son ratio-

nalisme et son libéralisme dépassent singulièrement les quelques siècles de foi grossière ou de superstitions catholiques que nous devons aux émigrants bretons des V^e et VI^e siècles. Je les rattache au Druidisme par le Pélagianisme qui est demeuré, à travers quinze siècles de discordes religieuses, l'hérésie bretonne par excellence. Les plus nobles et les plus ardents entre les Bretons, de Abélard à Renan, de Lamennais à l'amiral Réveillère ou à Félix Le Dantec sont tous des Pélagiens. Leur nature intérieure et le souffle même de l'esprit les arrachent au joug de l'Eglise romaine, au Catholicisme judaïque qui n'est qu'une doctrine orientale refondue par l'âpre génie de la Rome impériale et pontificale. Par là aussi ils rentrent dans l'unité française. Ainsi la tradition bretonne, lorsqu'on la restitue sous son jour véritable, aboutit à justifier l'unité française et la civilisation occidentale dans la mesure où elle se confond, comme je le crois, avec l'esprit de démocratie. Je juge que c'est la conclusion qui se dégage de ces pages et c'est la raison pour laquelle je n'ai pu me résoudre à les faire disparaître de cette première série d'une œuvre qui m'est devenue chère et que j'entreprends à la glorification de la Bretagne, mais avec la suprême fierté de me sentir Français en Bretagne.

C'est dans cet esprit, et en leur rappelant qu'il manque à mon *Essai* toute sa partie critique, que je prie mes amis de vouloir bien examiner la contribution particulière que j'apporte à la pensée bretonne par mes *Deux Etudes Pélagiennes*.



LE DRUIDISME ET L'AGONIE DU DRUIDISME

Lorsqu'on étudie la Pensée Bretonne et lorsqu'on en veut saisir les origines, on est étonné du peu de place laissé par le Druidisme dans notre histoire, à moins de deux mille ans de distance. Sans doute cela tient en partie à l'absence de tout manuscrit incontestable, de tous documents écrits et probants sur la philosophie ou la religion qui paraît avoir été celle des Celtes de l'Invasion et de la conquête. Cette absence de documents doit ici nous mettre en méfiance contre les généralisations hâtives et les synthèses improvisées.

Je voudrais essayer de rallumer quelques étincelles sous la cendre accumulée par les siècles morts. Certes, je ne me flatte nullement d'éclaircir ces graves questions, même pas sans doute d'y apporter de nouveautés bien essentielles. Je considère, toutefois, que ces recherches ne sont pas inutiles aux études que je poursuis en vue d'une meilleure synthèse de l'esprit breton ou, tout au moins, de la Pensée Bretonne.

I

LE DRUIDISME

Et d'abord qu'était-ce que le Druidisme ou doctrine des Druides ? Est-il possible encore d'en saisir à distance les éléments essentiels ? Peut-on reconstituer, à travers les auteurs anciens, les croyances religieuses et philosophiques de nos ancêtres et ces croyances ont-elles pour nous quelque intérêt et quelque valeur ?

Avant de répondre directement à ces questions, je voudrais redresser une erreur qui n'est pas seulement une erreur populaire et qui pèse lourdement sur la solution de ces problèmes. On est porté, en général, à rattacher le Druidisme à ce que j'appellerai « le culte des pierres levées », — dolmens,

menhirs, cromlechs. Or, à mon avis, le Mégalithisme et le Druidisme sont deux termes absolument distincts. Il est certain que les dolmens et les menhirs ont préexisté dans toute la Gaule aux grandes invasions celtiques, et cela de plusieurs milliers d'années, encore qu'il soit difficile d'assigner une date précise à leur érection. Ils y sont les témoins d'une civilisation différente et bien antérieure, — celle des néolithiques de la pierre polie et du bronze. Il est vraisemblable toutefois que, bien avant leur arrivée en Gaule, les Celtes s'étaient familiarisés avec ces sépultures de pierres massives que l'on retrouve ailleurs qu'en Bretagne et qui jalonnaient déjà les chemins d'invasion. Et il est probable, aussi, que les Druides en agirent avec ces souvenirs des civilisations néolithiques comme les pères de l'Eglise et les prêtres catholiques en usèrent avec les souvenirs druidiques. Ils les adaptèrent ; ils les sanctifièrent. Le dolmen, sépulture, devint peut-être autel. Il est remarquable, en effet, que le mot *Brenn*, qui veut dire chef, se retrouve souvent dans la désignation des plus beaux dolmens. A peu de distance de l'humble bourg léonais où j'écris ces lignes, je ne connais pas moins de trois lieux éminemment préhistoriques et qui s'appellent le Vren, Creac'h-ar-Vren, Kervren.

Cette hypothèse, qui me semble correspondre aux probabilités, résoudrait un autre problème bien plus important dont je ne puis dire ici qu'un mot, mais que je ne veux pas passer sous silence. Pour les archéologues les plus récents, — notamment sir Norman Lokier en Angleterre et le commandant A. Devoir en France, — les menhirs seraient les éléments de vastes alignements astronomiques destinés à jalonner les solstices et les équinoxes. Ils constitueraient, en langage populaire, les éléments de calendriers primitifs destinés à repérer les années, à en marquer les recommencements et à situer ainsi, dans chaque année nouvelle, les époques des labours, des semailles, des récoltes. Cette explication du rôle des menhirs peut se concilier avec l'hypothèse différente, mais également admise, de menhirs religieux ou commémoratifs. Rien n'empêche, en effet, le menhir indice astronomique d'être devenu une sorte de symbole religieux le jour où, par suite d'une rupture dans les traditions, l'objet survécut à sa cause première tout en conservant, à travers les âges, la valeur obscure et si précieuse qui venait de son utilisation. Rien n'empêche le Druidisme d'avoir en quelque sorte sanctifié les menhirs et les dolmens, de les avoir intégrés dans ses cérémonies cultuelles, — le dolmen devenant un autel, comme je l'ai dit, et le menhir une sorte d'offrande symbolique au

soleil ou à la vie. Et, encore une fois, cette adaptation du Druidisme au Mégalithisme a dû se faire dans d'autres pays, sous d'autres cieux, le long des vastes routes d'invasion ou, en Asie même, au berceau commun des races. Il ne faut donc pas identifier les deux termes de Druidisme et de Mégalithisme, les lier l'un à l'autre indissolublement. Il ne faut pas considérer la religion ou la philosophie enseignée par les Druides à travers ces témoins silencieux, plusieurs fois millénaires, d'une autre civilisation et d'une autre croyance que sont les menhirs, les dolmens et les cromlechs si nombreux encore en Bretagne.

Cette réserve faite, — et je la jugeais indispensable, — il me sera plus facile d'aborder l'exposé que je voudrais faire du Druidisme et de son importance en Gaule.

Il est certain que l'influence du Druidisme a été considérable en Gaule et parmi toutes les tribus qu'on peut grouper sous le vocable générique de gauloises. Les Druides ont été vraiment les dépositaires non seulement des traditions religieuses des anciens Celtes, mais de leur histoire, de leur science et de leur philosophie. Ils ont constitué seuls, par leur théocratie hiérarchisée, le lien moral de ces tribus agitées, belliqueuses et si souvent désunies malgré leur communauté d'origine. Il ne faudrait d'ailleurs pas les identifier avec les membres d'un clergé plus ou moins semblable au clergé catholique. Sans doute, ils ont été cela, — les prêtres d'un culte — ; mais ils ont été davantage. Il est possible même que la fonction sacerdotale, dans le sens littéral du mot, fût originellement la moins importante de leurs fonctions. Si l'on en croit tels auteurs anciens, comme Strabon et Ammien Marcellin, il semblerait qu'ils l'eussent déléguée à une autre catégorie d'hommes, les ovates ou évhages. « Chez tous les peuples gaulois sans exception, dit Strabon, se trouvent trois classes d'hommes qui sont l'objet d'honneurs extraordinaires, à savoir les bardes, les ovates (vates) et les Druides, — les *bardes*, autrement dit les chantres sacrés, les *ovates*, autrement dit les devins qui président aux sacrifices et interrogent la nature, enfin les Druides qui, indépendamment de la physiologie ou philosophie naturelle, professent l'éthique ou philosophie morale. » Et Ammien Marcellin ajoute de son côté : « Les bardes chantaient sur la lyre les grandes actions des hommes héroïques ; les évhages, scrutant la nature, s'efforçaient d'en découvrir les enchainements et les sublimités, et, au milieu, les Druides, les plus élevés par l'esprit,

comme l'a déclaré l'autorité de Pythagore, se vouaient à l'étude des choses abstraites. »

C'est, en effet, comme philosophes que les Druides apparaissent surtout aux auteurs anciens. Tous, d'ailleurs, louent leur sagesse, leurs connaissances en astronomie, en botanique, en médecine et dans la science augurale. Etienne de Byzance, après Diodore de Sicile, les définit expressément : « Un genre de philosophes chez les Gaulois ». C'est également l'opinion de Suidas, qui leur donne le titre de « philosophes ou Semnothées », de Polyhistor, de Sofion et d'Aristote lui-même qui enseignait, au rapport de Diogène de Laërte, que « la philosophie avait pris naissance chez les barbares » et qu'avant d'être connue des Grecs, « elle avait été cultivée chez les Celtes et les Gaulois par ceux qu'on appelait Druides et Semnothées. »

Des rares renseignements fournis par les écrivains latins, en particulier César, Strabon et Pomponius Méla, il apparaît que ces philosophes formaient une caste privilégiée et savante, ouverte par l'initiation, où la dignité suprême était à vie, mais élective. « Un chef unique, dit César, est placé à la tête des Druides et il a sur eux une autorité absolue. Ce chef, à sa mort, est remplacé par celui qui occupe le rang le plus élevé ; et si plusieurs compétiteurs ont des titres égaux il est élu par le suffrage des Druides et quelquefois même sa place est disputée par les armes. » Il semble qu'ils dussent s'assembler en des lieux consacrés et, au moins une fois par an, en un sanctuaire central, sorte de Delphes gauloise, au pays des Carnutes. Non seulement ils y discutaient sans doute les intérêts de leur corporation et de la nation, mais encore ils y jugeaient les différends les plus graves entre les tribus et les principaux dans les tribus. « Les Druides, dit César, jugent toutes les contestations qui intéressent les particuliers ou l'Etat ; si quelque délit grave, si quelque meurtre a été commis, s'il s'élève une difficulté pour un héritage ou pour des limites, ce sont eux qui prononcent ; ils récompensent où ils punissent. Lorsqu'un homme revêtu d'un caractère public ou un simple particulier ne se soumet point à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices ; c'est là chez eux le châtiement le plus grave. Ceux que frappe cet interdit sont regardés comme des impies et des scélérats ; chacun les fuit ». « Les Druides, écrit également Strabon, sont réputés les plus justes des hommes et, à ce titre, c'est à eux qu'on confie l'arbitrage des contestations soit privées, soit publiques. Anciennement les causes des guerres elles-mêmes étaient soumises à leur examen et on les a vus quelquefois arrêter les parties belli-

gérantes comme elles étaient sur le point d'en venir aux mains. Mais ce qui leur appartient spécialement, c'est le jugement des crimes de meurtre... » Ils constituaient donc une sorte de magistrature suprême chargée de la garde et de l'application des lois.

Ils n'avaient pas que ce rôle si important : ils étaient, en outre, les éducateurs de la jeunesse. A cet effet, ils rassemblaient une multitude de disciples dans leurs collèges. Leur enseignement était oral, « parce que, dit César, ils ne voulaient pas que leur doctrine se répandit dans le vulgaire ». Pomponius Méla, après César, note que les familles les plus distinguées de la Gaule faisaient élever leurs enfants dans ces écoles. (1) Pour certains, pour ceux qui visaient à l'universalité des connaissances, le cours des études embrassait jusqu'à une durée de vingt ans. Ce détail marque assez le degré de culture de cette civilisation gauloise, dont nous avons le droit de conserver quelque fierté. Il témoigne de l'étendue et de l'importance des programmes et aussi du caractère sérieux de telles études.

C'est cet enseignement purement oral, mais si vaste, si complet et si réputé qui constituait à vrai dire le Druidisme ou doctrine des Druides. Je note expressément que le Druidisme n'est pas simplement une religion, au sens où nous l'entendons d'habitude, c'est-à-dire un ensemble de traditions religieuses et de cérémonies cultuelles, mais encore un enseignement scientifique et un enseignement philosophique. Voilà ce qu'il importe de bien souligner.

(1) « Les Druides, dit Pomponius Méla, se flattaient de connaître la grandeur et la forme de la terre et du monde, les mouvements périodiques du ciel et des astres et la volonté des Dieux... Ils enseignent beaucoup de choses secrètement soit dans les cavernes, soit dans les bois les plus retirés, pendant un temps fort reculé, par exemple vingt ans aux plus distingués de la Nation. Il est un de leurs dogmes qu'ils ont laissé transpirer au dehors, afin de rendre la multitude plus propre à la guerre : c'est que les âmes sont éternelles et qu'il y a une autre vie dans le séjour des mânes. » (Géo. liv. 3, ch. 2).

Il y a lieu de rapprocher de ce qui précède cet extrait d'Ammien Marcellin : « Les esprits s'étant insensiblement cultivés dans les Gaules, les sciences commencèrent à y fleurir. Ceux qui les enseignèrent les premiers furent les bardes, les devins et les Druides... Les Druides qui avaient un esprit plus élevé que les autres vivaient ensemble en communauté à la manière des Pythagoriciens, s'appliquant à des questions occultes et sublimes et s'élevant au-dessus de la condition humaine ; ils proclamaient que les âmes sont immortelles. Les Gaulois, dit Diodore de Sicile, ont un grand respect pour les Druides qui sont les philosophes et les théologiens de la Nation. » (Ammien Marcellin, liv. V).

Avant d'étudier la doctrine philosophique des Druides et d'en élucider les mystères, il est nécessaire de rechercher la place que tenait dans le druidisme la religion proprement dite et les cérémonies du culte. Il est probable que cette place était, malgré tout, considérable. Ces philosophes, dépositaires des siècles de science et de sagesse, n'ignoraient pas l'influence du mystère religieux sur les âmes grossières de la foule. Nul doute qu'ils n'aient utilisé le sacerdoce pour la conduite du peuple. Ils n'étaient pas seulement une classe de sages et d'éducateurs. Ils étaient aussi une théocratie dans le sens le plus large et le plus profond du mot, une théocratie qui devint de plus en plus nationale, avec les épreuves des dernières luttes. Les ovates ou évages dont parlent Strabon et Ammien Marcellin, « prêtres et interprètes de la nature », accomplissaient leurs fonctions sous la haute direction des Druides. Diodore de Sicile note expressément qu'en Gaule, « il n'était permis à personne de célébrer un sacrifice sans être assisté d'un philosophe ». Nous avons vu que cette qualification de philosophe est précisément celle donnée aux Druides par les anciens. Il est possible, d'ailleurs, que les ovates constituassent un degré dans l'initiation druidique. Dès lors, l'enseignement et la pratique de la religion étaient bien, aussi, d'institution druidique.

Quant à cette religion populaire des Gaules nous ne sommes pas très fixés à son endroit. Quelques-uns, à la suite de St Cyrille d'Alexandrie et de St Clément, ont prétendu que les Druides enseignaient la croyance à l'unité divine. Le fond du druidisme serait à leurs yeux une sorte de monothéisme reproduisant plus ou moins la conception judaïque de l'univers. Saint Augustin met en termes formels les philosophes gaulois au nombre des sages qui ont reconnu un Dieu suprême. Evitons, cependant, une confusion qui serait facile si l'on s'en rapportait à ces textes. Ni Platon, ni Pythagore n'empêchent la religion grecque d'avoir été entièrement et profondément polythéiste. Les Druides ont fort bien pu enseigner la croyance à l'unité, que ce soit l'unité de la matière ou l'unité de Dieu ; mais la religion gauloise n'en constituait pas moins, incontestablement, une forme de polythéisme. Nous en avons un double témoignage absolument irrécusable et qui suffit à ruiner toutes les hypothèses autres, si ingénieuses qu'elles soient. D'une part, les écrits des auteurs latins sont affirmatifs sur ce point et ne laissent aucun doute. D'autre part, les fouilles faites en divers lieux

connus ont exhumé des autels élevés à plusieurs de ces dieux de la Gaule.

Il semble même que, comme en Grèce et à Rome, il y ait eu dans la religion gauloise une certaine hiérarchie des dieux. Les plus considérables paraissent avoir été Esus et Teutatès. « Les Gaulois, dit Lactance, apaisent par du sang humain Esus et Teutatès. » De même Lucain, parlant des Gaulois, s'exprime ainsi : « Vous qui apaisez par un sang barbare le cruel Teutatès et Esus, redoutable par ses autels !... » Ces deux divinités n'étaient pas les seules divinités gauloises. Un passage de César est, à cet égard, particulièrement caractéristique. Il est d'autant plus que, ne donnant pas les noms gaulois des dieux qu'il cite, mais leur équivalent latin, le passage de César implique une identité encore plus parfaite entre le Panthéon romain et le Panthéon gaulois. Voici cet extrait de « la Guerre des Gaules » qui est très important pour la thèse que j'expose : « De tous les dieux, Mercure est celui qu'ils (les Gaulois) vénèrent le plus ; ils le regardent comme l'inventeur de tous les arts, comme la divinité qui préside aux voyages et aux routes, et ils pensent qu'il exerce une très grande influence sur le gain et sur le commerce. Les dieux qu'ils adorent après lui sont Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, et ils en ont à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon guérit les maladies, Minerve initie les hommes aux travaux et aux arts, Jupiter gouverne le ciel, Mars préside à la guerre. » Il est assez malaisé de retrouver dans ces désignations romaines les noms des dieux gaulois qui y correspondent. On a mis en avant les noms d'Esus, de Tarann, de Teutatès, de Bélen, d'Ogmios, de Cernunnos, de Camul, ces derniers retrouvés dans des inscriptions de tombeaux gaulois ou gallo-romains. En réalité, nous ne sommes nullement fixés à cet égard et il demeure beaucoup d'obscurités dans l'élaboration de ce problème. La seule chose qui me paraisse irréfutable et qui se dégage de ces textes, c'est que le monothéisme était étranger à la religion gauloise.

Il y a mieux encore. Au culte de ces grands dieux qui étaient en quelque sorte des dieux nationaux, communs à toutes les tribus gauloises, s'ajoutait le culte des divinités locales, tels le dieu Volusénus dans les Vosges et la déesse Arduinna dans les Ardennes. Les Gaulois avaient une propension générale à déifier sous cette forme les forêts, les montagnes, les fontaines et toutes les forces secrètes de la nature. Ils superposaient ainsi au polythéisme une sorte de naturalisme primitif qui satisfaisait leur esprit superstitieux

et qui paraît avoir été l'un des éléments de formation de l'âme celtique. Le Druidisme avait dû s'adapter nécessairement à ce naturalisme, legs d'autres temps et d'autres races, dont l'influence grossière s'est perpétuée jusqu'au sein du Christianisme par le culte des saints.

Disons enfin, pour terminer, un mot des cérémonies mêmes du culte. On peut être assuré qu'elles étaient nombreuses et fréquentes. C'est le propre de toutes les religions populaires. Il est peu probable que la mentalité gauloise ait été, à cet égard, très différente de la mentalité bretonne que nous retrouvons dans nos campagnes. Il nous est resté des témoignages de l'appareil propre à frapper les imaginations dont les Druides pouvaient et savaient user. Sans ajouter absolument foi aux sacrifices humains rapportés par Lactance et Lucain et interdits par les sénatus-consultes d'Auguste, de Tibère et de Claude, il n'en est pas moins vrai que les cérémonies druidiques, dans les forêts vastes et profondes ou dans les îles de l'océan, battues des flots, avaient un caractère de grandeur sauvage qui a impressionné les anciens. Il nous suffit à cet égard d'invoquer le souvenir des druidesses de l'île de Sein et les légendes tragiques qui flottent encore sur cette terre, — écueil et récif plus qu'île. D'autre part, chaque année ramenait, à époques fixes, de grandes fêtes religieuses et populaires, telle la fête solsticielle de l'hiver où les Druides coupaient le gui sacré, sur les chênes, au cœur des forêts et telle encore la fête solsticielle de l'été où les « feux de joie » s'allumaient dans la nuit tiède, de colline en colline et de village en village, pour célébrer la victoire du soleil. Le souvenir de ces fêtes gauloises s'est conservé jusqu'à nos jours. On retrouve la fête du gui dans la Noël chrétienne ; mais surtout les feux de la Saint-Jean perpétuent, au sein du catholicisme, la fête éclatante et joyeuse du soleil. Ce simple détail affirme bien la force des traditions et combien nos âmes en sont les prisonnières obscures, à travers les siècles !...

Si de telles habitudes religieuses ont pu se perpétuer jusqu'à nous, si nous avons gardé l'atavisme de ces gestes et de ces rites et si nous les reproduisons encore irrésistiblement dans certains actes de notre vie extérieure, comment n'aurions-nous pas conservé aussi, sur nos âmes si mobiles et si souples, l'impression des pensées et des doctrines qui ont été celles de nos pères ? Que d'influences mêlées et lointaines demeurent en nous de la sorte ! Chaque personnalité

est un miroir où les images se reflètent et se déforment à l'infini. L'esprit du passé souffle en nous comme il peut et où il veut...

Pour bien comprendre l'influence qu'a pu conserver sur la direction de nos âmes, parmi tant d'influences diverses, telle doctrine comme le Druidisme, il nous faut la considérer sous sa forme autrement grave et autrement profonde de la spéculation philosophique. Nous avons dit, en effet, que le Druidisme n'était pas seulement une religion populaire, qu'il était bien cela, certes ; mais qu'il était autre chose et beaucoup plus qu'un ensemble dogmatique de cérémonies cultuelles ou de superstitions. Nous avons dit que le Druidisme était spécialement un enseignement philosophique et scientifique.

Il est difficile, il est même à peu près impossible, dans l'état de nos connaissances, de restituer exactement cet enseignement perdu pour nous et dont la perte demeure irréparable, si nous en jugeons aux lambeaux que l'antiquité nous a conservés. La seule chose qui semble à peu près acquise, c'est que la philosophie des Druides était voisine de celle de Pythagore. Telle est l'opinion des auteurs anciens. Jamblique, dans sa vie de Pythagore, écrit que ce philosophe passait pour s'être instruit chez les Celtes. Polyhistor rapporte, de même, que Pythagore avait voyagé chez les Druides aussi bien que chez les Bramanes. Valère Maxime disait de son côté : « Je croirais les Gaulois fous si, avec leurs braies, ils n'avaient pensé la même chose que le philosophe Pythagore avec son manteau ». D'autres, comme Diodore de Sicile, en égard aux mêmes ressemblances, admettaient que c'étaient les disciples de Pythagore qui avaient enseigné leur doctrine aux Druides. « Les Gaulois, dit-il, ont fait prévaloir chez eux l'opinion de Pythagore qui veut que les âmes des hommes soient immortelles et qu'après un certain nombre d'années elles reviennent animer d'autres corps. C'est pourquoi, lorsqu'ils brûlent leurs morts, ils adressent à leurs amis et à leurs parents défunts des lettres qu'ils jettent dans le bucher, comme s'ils devaient les recevoir et les lire. » (Livre 5). La concordance de ces témoignages, même lorsqu'ils s'opposent en apparence, vaut une démonstration. (1)

(1) On peut ajouter à ces témoignages, celui de Saint Clément d'Alexandrie quoique postérieur. Ce dernier fait voir, en effet, d'après les plus anciens auteurs, que les Druides subséquentement avaient les Ames multiples, les Solon, les Xenophane, les Thales et les Pythagore. Il ajoute, sur la foi d'Alexandre Polyhistor, que ce dernier philosophe avait été l'élève de ces Gaulois.

On pourrait, dès lors, essayer de reconstituer le Druidisme à l'aide des doctrines pythagoriciennes, telles qu'elles sont parvenues jusqu'à nous. Une semblable étude dépasserait, et de beaucoup, mon dessein. Je me borne à signaler la méthode...

Si peu qu'il nous reste des doctrines druidiques, que leur caractère oral a condamnées à disparaître nécessairement, avec les derniers Druides, dans la triple tourmente gallo-romaine, catholique et franque, si fragmentaires, si incertaines, si défigurées que soient à cet égard les traditions populaires, on y retrouve la trace des similitudes et des réminiscences qui avaient frappé unanimement les anciens. Le Druidisme, comme les doctrines pythagoriciennes, appartient sans nul doute à cet ésotérisme sacerdotal dont la source lointaine et secrète se trouve quelque part en Égypte ou en Chaldée, au berceau commun de la pensée humaine, et qui a imprégné, tour à tour, les grandes philosophies et les grandes religions. Il y a, de toute évidence, entre les Druides et les pythagoriciens des sympathies nombreuses et profondes. Elles devaient frapper tout esprit averti. On sait, par exemple, la place que tenaient les « Nombres » dans la doctrine pythagoricienne et, en particulier, le nombre trois dont Zoroastre avait dit, bien avant : « le nombre trois règne partout dans l'univers », allusion, croit-on, aux bases mêmes des doctrines ésotériques qui envisagent toutes choses sous le triple aspect divin, humain et naturel. Le Druidisme avait conservé ce respect mystique du nombre trois. Nous avons sur ce point des témoignages absolument précis et nous savons, en particulier, que l'enseignement oral des Druides se donnait sous la forme de tercets ou « triades », comme s'ils avaient voulu perpétuer la valeur ésotérique du nombre trois par ce moyen à la fois symbolique et mnémotechnique. Je me propose d'étudier ailleurs un document curieux, peut-être apocryphe, mais très intéressant, connu sous le nom de « Triades des Bardes de l'île de Bretagne ». Nous y pourrions saisir sur le vif un exemple de cette méthode d'enseignement.

En dehors de ces similitudes en quelque sorte extérieures, il y avait des rapports plus étroits et plus profonds entre la doctrine des Druides et celle des pythagoriciens. Je ne retiendrai que leurs conceptions de l'immortalité et de la migration des âmes. L'identité des doctrines sur ce point suffit évidemment à les caractériser. Elle explique l'étonnement des Grecs et des Latins à retrouver chez les Barbares les spéculations philosophiques qui étaient la gloire de Pythagore. Ces conceptions qui ne peuvent avoir été que le fruit de longues et patientes études, de méditations attentives,

ont, à mon sens, les plus révélatrices du haut degré de culture qu'avaient acquis certains hommes chez nos ancêtres Gaulois. Ils enseignaient que les âmes prennent naissance dans les profondeurs obscures de l'abîme, dans le cercle d'Announ; elles s'élèvent peu à peu, par toute une série de migrations individuelles et selon l'usage qu'elles font de leur liberté, dans le cercle d'Abred ou de la « nécessité », qui est aussi le cercle de la vie, de l'humanité. Le but de ces migrations successives est de parvenir au cercle de Gwenved, qui est le cercle de la plénitude, de la félicité éternelle. Telle est, en quelques lignes, l'essence de la doctrine druidique. Dans cette théogonie la mort n'est pas la fin de la vie. Elle en est comme le milieu, un accident, un passage d'épreuve. Elle est la condition même de la migration des âmes et de leur renaissance. Il est inutile de faire remarquer combien une telle doctrine se prêtait au perfectionnement moral et en particulier à l'héroïsme guerrier qui, chez ces peuples, était nécessairement une des formes de la vertu et l'un des buts de l'effort individuel. Cette valeur sociale de la doctrine druidique se doublait du cas qu'elle faisait de la liberté humaine. Aucune philosophie, aucune religion n'ont été empreintes à ce point de libéralisme. « Trois états des vivants, enseignent les Druides : l'état de nécessité dans Announ; l'état de liberté dans l'humanité; l'état d'amour dans le ciel. » Et encore : « Trois choses primitives, simultanément créées : l'homme, la liberté, la lumière. » Magnifique devise à graver dans un cœur humain ! Admirable doctrine et qui, par là, domine le catholicisme, son vainqueur ! Elle a toute la sérénité des doctrines stoïciennes. J'aurai l'occasion de revenir sur ces conceptions du druidisme, en étudiant, comme je l'ai déjà dit, les « Triades des Bardes de l'île de Bretagne ». Je ne veux pour le moment que noter clairement ce que nous connaissons ou ce que nous pouvons saisir d'essentiel dans l'enseignement oral des Druides. On peut le résumer de la sorte : la naissance des âmes au cercle d'Announ, — leurs migrations, dans la liberté humaine, au cercle d'Abred, — la fin des migrations au cercle de Gwenved. Et ce résumé si rapide, si sec suffit à marquer à mes yeux l'importance philosophique et morale des doctrines que les Druides enseignaient dans les vastes clairières de ces bois silencieux où étaient leurs temples et dont ils aimaient l'ombre et la fraîcheur.

Si on s'y arrête un moment, si on tente de les pénétrer par la pensée, ces conceptions druidiques de l'univers, de la vie et de l'âme humaine nous paraissent encore plus vertigineuses. Il semble, à lire certains textes, que ces philosophes

aient eu le sentiment de l'éternité de la force et de la matière, la connaissance ou la compréhension de cet évolutionnisme et de ce transformisme qui caractérisent les plus modernes parmi nos doctrines philosophiques. « Les Druides, dit Strabon, enseignent que les âmes sont exemptes de mort aussi bien que le monde. » Ils emploient d'ailleurs le mot « éternel » de préférence au mot « immortel ». C'est Pomponius Méla qui l'affirme. La nuance ne saurait davantage nous échapper. Si, par hasard, elle nous échappait, il faudrait relire avec attention ces vers du barde Taliésin, dont les clartés nous éblouiraient alors :

« Existant de toute ancienneté dans les océans, depuis le jour où le premier cri s'est fait entendre, nous avons été projetés, décomposés, simplifiés par les rameaux du bou-leau (le phallus). Quand ma création fut accomplie, je ne pris point naissance d'un père ou d'une mère, mais des neuf formes élémentaires, du fruit des fruits, du fruit du dieu suprême, des fleurs de la montagne, des fleurs des arbres et des arbustes. J'ai été formé par la terre, par les fleurs de l'ortie, par l'eau du neuvième flot. J'ai été marqué par Math (Métis, la déesse de la nature) avant de devenir immortel ; j'ai été marqué par Gwyddon ; par le sage des sages je fus marqué dans le monde primitif, au temps où je reçus l'existence. J'ai joué dans la nuit, j'ai dormi dans l'aurore ; j'étais barque avec Dylan (le Noé Celtique), embrassé entre ses genoux royaux, lorsque les eaux, semblables à des lances ennemies, tombèrent du ciel dans l'abîme. J'ai été vipère dans le lac ; j'ai été étoile chez les chets supérieurs ; j'ai été dispensateur du liquide, revêtu des habits sacrés, tenant la coupe. Il s'est écoulé bien du temps depuis que j'étais pasteur ; j'ai longtemps erré sur la terre avant de devenir habile dans la science ; j'ai erré, j'ai circulé, j'ai dormi dans cent lles, je me suis agité dans cent cercles. »

A ces citations, à tous les extraits qui précèdent, il apparaît bien que le Druidisme, — par dessus la religion populaire considérée comme un moyen de gouvernement, — a dû avoir une conception singulièrement riche et originale de l'Univers et de la Vie. Nous pouvons maintenant comprendre le respect et l'admiration des auteurs anciens pour ces philosophes qui vraisemblablement possédaient, en outre, cette éloquence âpre, puissante, imagée propre aux hommes de leur race. Sans doute, ce ne sont là que des lueurs dans une nuit profonde, la grande nuit que le temps a projetée sur toutes ces choses lointaines. Si fragiles, si incertaines que soient ces lueurs où nous cherchons une étincelle pour en revivifier

l'éclat, elles peuvent nous aider à comprendre, à deux mille ans de distance, ce que nous avons perdu d'irréparable. Elles peuvent aussi nous aider à comprendre tout ce qu'il y a en nous d'étranger au catholicisme. Il m'est impossible d'imaginer que les traditions obscures, où surnagent ces lambeaux de la doctrine, n'aient pas laissé leur empreinte sur nos âmes bretonnes en particulier. Nous sommes sûrement les prisonniers de nos ascendances intellectuelles ou morales au même titre que de nos ascendances physiques. La Pensée Bretonne ne s'explique pas sans le Druidisme. Un fragment, le plus précieux sans doute, nous en échapperait. Un anneau serait brisé dans la longue chaîne des croyances, des religions et des philosophies qui constituent pour nous, les vivants, ce cercle impérieux des « nécessités » dont parlait la sagesse inquiète des vieux Druides...

II

LES TRIADES DES BARDES DE L'ILE DE BRETAGNE

Il est impossible, dans cette étude rapide du Druidisme, d'ignorer complètement le document appelé « Triades des Bardes de l'île de Bretagne », qui passe aux yeux des Bretonnants pour renfermer le suc et la moëlle des doctrines perdues. Je viens précisément de les relire avec attention dans la traduction nouvelle qu'en ont donnée M^{rs} J. Le Fustec et Yves Berthou. C'est le texte dont je ferai usage dans cette discussion.

Une première question se pose à ce sujet : quelle est la valeur réelle de ce document ? Est-il authentique ou apocryphe ? Question singulièrement embarrassante. M^{rs} J. Le Fustec et Yves Berthou, dans une courte préface, s'efforcent d'établir l'authenticité des « Triades » et leur conviction ne doit point surprendre. Ils indiquent clairement leurs sources. Ils ne se sont pas servis de la traduction donnée en 1853 par Mr. A. Pietet ; mais du texte, plus exact à leur sens, qui a été publié en 1862, dans le premier volume du « Bardass », par le révérend J. Williams ab Ithel. Ce dernier l'avait lui-même emprunté au second volume des poèmes bardiques d'Iolo Morganwg qui donne de très précieux détails sur le manuscrit où il les recueillit directement :

« Les Triades réunies ici, dit-il, proviennent de la collection de Lewelyn Sion, un barde du Clamorgan qui vivait en 1560. De ce manuscrit je possède une copie. L'original est entre les mains de Mr. Richard Bradfort de Bettews, près Bridgend (Clamorgan). La collection se composait d'écrits très variés, d'une haute et quelquefois très reculée antiquité. Ils sont, ainsi que leurs auteurs, mentionnés et beaucoup d'entre ces œuvres, sinon toutes, existent encore ».

D'autre part, voici à ce sujet le témoignage direct du barde Lewelyn Sion, extrait du « Bardass », page 224, tel que le reproduisent Mrs. J. Le Fustec et Yves Berthou :

« Ceci est le livre du Bardisme ou du Druidisme de l'île de Bretagne que moi Lewelyn Sion, de Llangewydd, j'ai extrait de livres anciens à savoir : les livres d'Einion le prêtre, de Taliésin, chef des Bardes, de Dawydd Ddu de Hrraddug (ou Euas), de Cwlla Cywarwydd, de Jonas Mynyw, d'Edyrn Dafod Aur, de Sion Cent, de Rhys Goch et d'autres dans la bibliothèque du château de Rhaglan avec l'autorisation de l'Arglwydd (lord) William Herbert, iarll Penfro (duc de Pembroke) à qui Dieu me permette d'être reconnaissant toute ma vie ».

De ce qui précède, il résulte clairement que les « Triades » sont tout au plus une compilation bardique de deuxième ou troisième main dont l'essentiel est emprunté à des bardes postérieurs au temps des libertés gauloises et déjà imprégnés de christianisme, comme Einion le prêtre. C'est là, sans doute, ce qui a amené la plupart des Celtisants à en contester l'authenticité. Certains les considèrent même, simplement, comme l'élucubration de quelque théologien du 17^e ou du 18^e siècle, sans aucun rapport avec le Druidisme. Une telle opinion me paraît exagérée. Mr. E. Schuré pense, après Mr. Pictet, le premier traducteur des « Triades », que les bardes ont pu donner avec le temps une couleur chrétienne à leurs antiques traditions, mais qu'ils n'en ont pas altéré le fonds primitif. J'ai personnellement une tendance à considérer comme fondée cette opinion de Mr. Schuré.

La politique générale de l'Eglise vis à vis du paganisme me porte à croire que les évêques ont dû en user avec l'enseignement oral et traditionnel des Druides comme ils en ont usé avec les souvenirs matériels et les sanctuaires des vieux cultes. Sans doute, il leur a été plus facile de christianiser des textes bardiques, comme les « Triades », que les fontaines ou les menhirs. D'autre part, lorsque l'on voit l'attachement des Bretons aux traditions et aux superstitions, il est rationnel

d'admettre que cette politique essentiellement opportuniste de l'Eglise n'a pas été moins utile au regard de ces textes qui pouvaient, même dénaturés, perpétuer de génération en génération les souvenirs du Druidisme. L'adaptation des « Triades » au catholicisme aura été l'œuvre des Bardes chrétiens de Galles, d'Irlande et de Petite Bretagne. Elle se sera trouvée facilitée du fait qu'il pouvait y avoir beaucoup de points de contact entre le Druidisme et le Christianisme primitif. Nous ne pouvons, en effet, oublier l'origine essentiellement ésotérique des deux philosophies et des deux religions. Enfin, et c'est l'argument essentiel, lorsqu'on les examine avec soin, les « Triades des Bardes de l'île de Bretagne » me paraissent au fond un document moins imprégné de christianisme qu'on ne l'imagine en général et que ne le font supposer des ressemblances tout extérieures et apparentes. Il est incontestable qu'on y retrouve les grandes lignes des Doctrines druidiques telles que je viens de les exposer et ces influences pythagoriciennes qui avaient frappé les auteurs anciens. Le plus difficile est de faire le départ entre ce qui est d'origine druidique et bardique et ce qui est, d'influence chrétienne. Le problème ne manque toutefois pas d'intérêt. On peut essayer de le résoudre. Le mieux, pour cela, est d'examiner à travers le texte même des « Triades » les aspects principaux de la doctrine druidique qu'elles ont la prétention de nous restituer. Ce que j'ai précédemment dit de cette philosophie nous aidera à nous retrouver dans ce texte souvent obscur. Je grouperai ma discussion sous ces trois points nécessaires, mais suffisants : L'idée de Dieu, — les trois cercles de vie et la migration des âmes, — la philosophie morale des Triades.

L'idée de Dieu

La première partie des « Triades », concernant l'idée de Dieu, est de toute évidence celle qui a le plus de chance d'être apocryphe. C'est, en tous cas, celle qui est le plus visiblement imprégnée de christianisme. Le mot Doué qui signifie Dieu est un mot de formation récente. Il vient du latin « Deus ». Il eût fallu tout au moins connaître son équivalent breton ou gallois pour bien saisir sur ce point la pensée druidique, à supposer que cette partie des « Triades » ne soit pas entièrement apocryphe.

Voici la première triade :

« Trois unités primitives et il ne peut y en avoir qu'une de chaque : Un Dieu, une vérité, un point de liberté où se font équilibre toutes oppositions ».

Incontestablement, il flotte sur cette première Triade même polluée de christianisme, un souvenir des doctrines anciennes. Ce point de liberté, qui est le point où se font équilibrer toutes oppositions, me paraît absolument conforme aux préoccupations morales du Druidisme, à ce que nous en avons déjà vu et à ce que nous en verrons ultérieurement. Mais le mot « Dieu » ne peut y être qu'un équivalent. Il en remplace un autre dont la valeur nous échappe. Il est, au seuil de ces « mystères bardiques », comme la prise de possession du catholicisme et, par là, il doit éveiller nos méfiances et notre esprit critique. Cette première triade, sous cette forme apocryphe, est d'autant plus grave qu'elle résoud dans le sens du monothéisme un problème dont nous n'avons pas caché la gravité et l'incertitude. Une triade authentique que nous a conservée Diogène de Laërte et qui ne figure pas au livre des « Bardes de l'île de Bretagne » s'exprime de la sorte :

« Honorer les Dieux, ne point commettre d'injustice et cultiver en soi les vertus viriles. »

Comment ne soulignerions-nous pas la contradiction essentielle de cette triade, qui sous-entend nettement le polythéisme des Gaules, avec la précédente ? La méfiance justifiée que nous en éprouvons doit, à mon sens, être étendue à tout ce qui suit cette première triade et qui concerne l'idée de Dieu. L'influence du catholicisme y est incontestable. Il me suffira pour l'établir de citer les plus importantes de ces triades :

« Trois nécessités où Dieu réside : Etre la plus grande part de vie, la plus grande part de science, la plus grande part de puissance, et il ne peut y avoir qu'un maximum de chaque chose. » (Triade 3).

— « Trois témoignages pour Dieu de ce qu'il est et de ce qu'il fera : Pouvoir infini, sagesse infinie, amour infini, car il n'y a rien qu'il ne puisse faire, rien qu'il ne puisse savoir et rien qu'il ne puisse accomplir. » (Triade 5).

— « Trois évidences de Dieu : Vie universelle, Science universelle, Puissance universelle. (Triade 10).

— « Trois choses qu'on ne peut exécuter que par la justice de Dieu : Tout souffrir en Abred, — Obtenir une part en l'amour de Dieu, — Aboutir par le pouvoir de Dieu à l'accomplissement de ce qui est le plus juste et le plus miséricordieux. » (Triade 16).

— « Trois nécessités de Dieu : Etre infini par lui-même, être limité par rapport à ce qui est limité, être unifié avec chaque état de vie dans le cercle de Gwenved. » (Triade 46).

Tout cela est évidemment inspiré du christianisme. Il est impossible de ne pas y retrouver à chaque ligne les influences chrétiennes. La véritable conception druidique de la divinité nous échappe à travers ces influences. Je suis persuadé que cette partie des « Triades » est apocryphe. Telle « Triade », comme la seizième, est même en contradiction absolue avec ce que nous connaissons de la doctrine des Druides. « Aboutir par le pouvoir de Dieu, à l'accomplissement de ce qui est le plus juste et le plus miséricordieux », c'est reconnaître implicitement la doctrine toute orientale de la grâce, qui était celle de Saint-Augustin, et que Pélage combattait du point de vue de l'Eglise bretonne ou gauloise. Il est impossible que de telles idées aient jamais pu avoir cours dans la doctrine philosophique des Druides qui a imprégné si profondément le Pélagianisme. Elles sont contraires à leurs conceptions essentielles concernant la liberté humaine. L'idée de miséricorde est par ailleurs aussi étrangère au Druidisme et à l'esprit des Gaules qui vise au culte des seules vertus viriles.

Les trois cercles de vie et la migration des âmes

La partie des « Triades » qui concerne les « trois cercles de vie » et la migration des âmes est autrement originale. Quoique polluée encore de catholicisme dans le détail, très visiblement, il est aisé d'y retrouver les influences ancestrales. La grande doctrine de la migration des âmes à travers les cercles d'« Announ », d'« Abred » et de « Gwenved » est dans ses lignes principales totalement étrangère au christianisme. Nous en avons montré déjà le côté ésotérique et pythagoricien. C'est cette partie des « Triades des Bardes de l'île de Bretagne » qui nous incite à en accepter l'authenticité.

Le cercle de Gwenved ou de la félicité éternelle, « Sans mal, sans besoin, sans fin ». (Triade 31) peut en quelque mesure correspondre à la conception chrétienne du paradis, — encore que cette conception ne soit pas spéciale au christianisme, — et aussi le cercle de « Keugant », dont nous reparlerons, où « il n'y a nul autre que Dieu, ni vivant ni mort ». Il rappelle le « chaos » et « l'abîme » des Ecritures ; mais les cercles d'« Announ » et d'« Abred » sont des créations entièrement originales. On ne saurait les comparer au purgatoire et à l'enfer des chrétiens, comme on l'a quelquefois prétendu assez superficiellement. Aucune analogie n'est possible. Ainsi leur origine druidique me paraît certaine.

Ce sont les deux cercles d'« Announ » et d'« Abred » qui retiendront tout particulièrement notre attention.

Auparavant, il me faut noter une obscurité secondaire qui résulte du document même des « Triades » et qui doit être le résultat de certaines superpositions de textes. La triade 12 s'exprime ainsi :

« Trois cercles de vie : le cercle de Keugant où il n'y a nul autre que Dieu, ni vivant ni mort, et il n'est personne autre que Dieu qui le puisse traverser ; — le cercle « d'Abred » où chaque état germe de la mort et l'homme l'a traversé ; — le cercle Gwenved où chaque état germe de la vie et l'homme le traversera dans le ciel ».

Et la triade 13 :

« Trois états des vivants : l'état d'Abred (de nécessité) dans « Announ ; l'état de liberté dans l'humanité ; l'état d'amour ou Gwenved dans le ciel. »

Il y a incontestablement quelque obscurité dans ces deux textes. Il semblerait, en effet, à les rapprocher l'un de l'autre et à les rapprocher des triades suivantes, qu'il y ait quatre cercles de vie et non trois : le cercle de Keugant, le cercle d'Announ, le cercle d'Abred, le cercle de Gwenved. Le cercle d'Announ qui est le cercle de la vie matérielle infinie, de « la profondeur obscure », serait comme un intermédiaire entre Keugant et Abred, à moins qu'il ne faille voir dans le cercle de Keugant (l'abîme, l'infini) un aspect du cercle de Gwenved. Je serais porté à croire que le cercle de Keugant, qui correspond au Chaos de la Bible (au commencement était le Chaos...), est d'invention purement chrétienne. Il suffit, d'ailleurs, de faire remarquer la contradiction qu'il y aurait à considérer comme un *cercle de vie*, le cercle de Keugant, « où il n'y a ni vivant, ni mort. » J'ai peine à m'imaginer qu'une telle contradiction puisse être le fait du Druidisme. Elle est évidemment imputable aux Bardes qui ont catholicisé les « Triades ». C'en est l'explication la plus rationnelle. Peu importe, d'ailleurs. Je ne m'arrêterai pas à ces détails.

Ce qui mérite de retenir notre attention, c'est cette conception éminemment originale et profonde de l'Univers et de la Vie, cette philosophie qui distingue les abîmes infinis, insondables à l'esprit, où la force sans doute préexistait à la matière, — puis l'élaboration de la matière organisée dans les profondeurs obscures d'« Announ », — le perfectionnement, l'ascension de la force et de la matière associées dans le cercle d'« Abred », qui est réellement le cercle de la vie et de l'humanité libre, jusqu'au jour où elles se dissoudront à nouveau au sein de « Gwenved », qui est comme le terme des migra-

tions et le retour à l'éternité de « Keugant ». Cette théogonie barbare n'est pas si éloignée de nous que nous ne puissions nous y retrouver et y mirer nos propres pensées. En vérité, n'y a-t-il pas place dans ces admirables rêveries de nos pères à toute notre ambitieuse métaphysique et aux plus vastes spéculations de la philosophie contemporaine ? Je les contemple longuement, à travers l'obscurité des « Triades ». Mon esprit en demeure ébloui secrètement, dans son besoin de lumière et de liberté qui lui vient aussi, sans doute, de ces réminiscences lointaines où il retrouve deux, au moins des

« Trois dons de Dieu à tout vivant : — La plénitude de sa « race et la conscience de son humanité ». (Triade 34).

La partie la plus curieuse de ces « Triades des Bardes de l'île de Bretagne » est incontestablement celle qui concerne le cercle d'Abred. C'est aussi la partie des triades qui paraît la plus originale, la plus éloignée du Christianisme et, par conséquent, la plus imprégnée des doctrines Druidiques. Comme nous l'avons vu, ce cercle d'Abred, « où chaque état germe de la mort », doit être considéré plus particulièrement comme le cercle de la vie, que ce soit la vie végétale, animale ou humaine. C'est le vrai cercle des migrations, puisque celui de Gwenved marque le terme de la « traversée d'Abred » et la fin des migrations.

« Trois nécessités de toute existence dans la vie, dit la triade « 14 : le commencement dans Announ, la traversée d'Abred, « la plénitude dans le ciel ou cercle de Gwenved ».

— « Trois sortes de nécessités dans Abred, ajoute et complète la triade 15 : Le moindre de toute vie et de là le commencement ; la substance de chaque chose et de là la croissance, laquelle ne peut s'opérer dans un état autre ; la formation de chaque chose de la mort et, de là, la débilite de « la vie ».

Cette dernière triade marque assez toute la série des migrations qu'implique la traversée d'Abred. Dans une telle théogonie la mort est le terme nécessaire de toute migration, la condition de tout recommencement. Ce n'est même pas « le milieu d'une longue vie », mais plutôt un accident nécessaire et sans cesse renouvelé. Chaque vie animale ou humaine implique dès lors les mêmes calamités :

« La nécessité, l'oubli, la mort ». (Triade 18).

C'est pourquoi chaque vie a l'apparence d'une vie nouvelle, alors qu'elle n'est qu'un recommencement dans le cercle douloureux d'Abred, jusqu'au jour où, parvenue enfin à la plénitude, l'âme s'évade vers le cercle de Gwenved et y retrouve :

« Le génie primitif, l'amour primitif et la mémoire primitive » : (Triade 32) qui l'éclairent magnifiquement sur la série de ses migrations antérieures.

Il est à remarquer que cette doctrine de la migration ne s'applique pas seulement à l'âme humaine. Elle intéresse toutes les formes de la vie, tout ce qui est sorti des profondeurs obscures d'Announ pour entrer dans le cercle d'Abred. Rappelons-nous à cet égard le passage fameux du barde Taliésin que nous avons cité plus haut : « J'ai joué dans la nuit, j'ai dormi dans l'aurore... j'ai été serpent tacheté dans la montagne, j'ai été vipère dans le lac... Il s'est écoulé bien du temps depuis que j'étais pasteur... J'ai erré, j'ai circulé, j'ai dormi dans cent îles, je me suis agité dans cent cercles ». Toutefois, il demeure évident que cette grande doctrine de la migration des âmes dut intéresser surtout l'âme humaine qui apparaît comme la forme la plus parfaite de la vie, dans le cercle d'Abred. L'âme humaine, « l'Awen », est en quelque sorte le support de toutes les migrations. Elle préexistait jusque dans les formes inférieures, animales ou végétales. « L'Awen » est comme un reflet terrestre du génie primitif qui se retrouvera seulement au cercle de Gwenved, avec la mémoire primitive.

« Trois choses, dit la triade 33, distinguent tout vivant des autres vivants : L'Awen, la mémoire, la connaissance, — c'est-à-dire que tous trois sont pleins en chacun et ne peuvent lui être commun avec un autre vivant. Chacun a sa mesure et il ne peut y avoir deux plénitudes de nulle chose. »

Telle est la caractéristique de la personnalité et de chaque individualité vivante. Tout le but des migrations successives, au cercle d'Abred, « A force de souffrir et de se renouveler. » (Triade 23), est de dégager l'Awen primitif, en conquérant : « La science, l'amour et la force morale avant que la mort ne survienne. » (Triade 27).

Ici, encore, nous noterons et nous retiendrons le sentiment de l'éternité de la force et de la matière qui domine l'admirable métaphysique de nos pères. Ce sentiment ou ce pressentiment de l'éternité se reflète dans l'une des triades du « Livre des Bardes », authentique ou apocryphe, la triade 39.

« Trois choses, dit cette triade, qui ne disparaîtront jamais à cause de la nécessité de leur présence : la forme de l'être, la substance de l'être, la valeur de l'être ; car, par l'affranchissement du mal, elles seront éternellement soit vivantes, soit inanimées dans le cercle de Gwenved. »

Ainsi, l'esprit attentif, penché sur ces choses obscures et lointaines où se retrouvent sûrement quelques étincelles de l'antique druidisme, en dépit de toutes les adaptations et de toutes les déformations, va de surprise en surprise. Notre étonnement ne sera pas moins grand si de cette métaphysique nous passons à la philosophie morale dont ces abstractions sont le support.

La philosophie morale des triades

Il est assez facile d'imaginer quel put être le sens d'une philosophie morale comme celle du druidisme, surtout si on la replace dans les temps où elle était enseignée qui sont des temps de guerre, — de conquêtes ou de désastres. La morale gauloise, selon l'expression de Diogène de Laërte dans la Triade que nous avons déjà citée, vise essentiellement à la culture des « vertus viriles ». C'est le côté familier de toutes ces morales antiques où le goût de la force, du courage, de l'héroïsme tient une plus grande place que les vertus chrétiennes et modernes de la pitié, de la miséricorde, de la charité. Ce n'est pas à dire que ces dernières soient absolument étrangères aux doctrines druidiques. La triade 26 dit que :

« Par trois choses l'on retombe en Abred, nécessairement, « bien que par ailleurs l'on soit attaché à ce qui est bon : « Par l'orgueil le long d'Announ, par la fausseté le long de « Gobren, par la cruauté le long de Kenmit et l'on retourne « de nouveau à l'humanité, comme auparavant. »

Toutefois, une telle triade, à la supposer authentique, demeure exceptionnelle dans le « Livre des Bardes » dont le caractère général est plus rude, plus viril, mais moins chrétien.

Cette réserve faite en ce qui concerne l'idée de pitié, il est impossible de nier la haute valeur morale de la philosophie druidique, considérée à travers les « Triades ». Elle vise au perfectionnement intérieur avec une puissance qui a pu être égalée, mais qui n'a pas été surpassée. Elle rappelle à cet égard les plus beaux aspects et les plus belles maximes du stoïcisme. Ce qui la marque d'un trait ineffaçable c'est l'importance accordée à la science ou « lumière » et à la liberté. Le perfectionnement moral s'y réalise par la connaissance dans la liberté. On se rappelle l'admirable triade :

« Trois premières choses simultanément créées : l'homme, « la lumière, la liberté. » (Triade 22).

Ces mêmes idées se retrouvent dans toute la philosophie morale des Druides. Elles en sont, à coup sûr, le caractère

le plus original. L'idée de liberté y revient en particulier à chaque page, à chaque ligne, comme une sorte de leitmotiv retentissant. Aucune philosophie, aucune morale n'en ont approfondi ou réalisé à ce degré la valeur éthique. Les triades définissent la liberté « un point où se font équilibre toutes oppositions. » La définition est remarquable. Reprenant cette définition, la triade 23 dit :

« Trois nécessités de l'homme : souffrir, se perfectionner, « choisir. »

Et la triade 24 :

« Trois alternatives de l'homme : Abred et Gwenved, « nécessité et liberté, mal et bien. — Toutes choses étant en « équilibre et l'homme ayant le pouvoir de s'attacher à l'un « ou à l'autre suivant sa volonté. »

On voit, par de tels extraits, que le Druidisme n'a nullement ignoré le problème si difficile du déterminisme et du libre-arbitre. On voit, aussi, dans quelle mesure il l'a tranché magnifiquement en faveur du Libre-arbitre. La supériorité de l'homme est de saisir toutes les nécessités qui pèsent sur lui, du fait d'Abred, mais aussi d'y pouvoir échapper de plus en plus par la connaissance, par la science qui lui révèlent le bien et le mal et qui lui permettent de choisir.

« Trois privilèges de l'état d'humanité, dit la Triade 29 : « L'équilibre du mal et du bien et de là la comparaison ; — « la liberté du choix et de là le jugement et la préférence ; « — le commencement de la puissance qui décide du jugement et du choix ».

L'idée de liberté, ainsi comprise, conduit à la recherche de la vérité, de la lumière. Celui qui sait le plus et qui sait le mieux, celui-là devient le plus libre. Fortifier l'esprit par la connaissance des choses, c'est fortifier l'âme, la raison ; c'est aider la volonté à choisir librement, c'est grandir la personnalité humaine. Écoutons plutôt, à travers le texte obscur des triades, cet écho des voix éteintes :

« De trois choses la nécessité d'Abred tombe sur l'Homme : « de l'indifférence contre la science, — du détachement du « bien, — de l'attachement au mal. » (Triade 25).

— « Trois causes justificatives de l'état d'humanité : Acquérir d'abord la science, l'amour et la force morale, avant « que la mort ne survienne. Et l'on ne peut le faire qu'entre « la liberté et le choix, donc pas avant l'état d'humanité. » (Triade 27).

— « Trois victoires sur le mal et l'esprit mauvais : science, « amour, pouvoir, — car la vérité, la volonté et la puissance

« accomplissent par l'union de leur force tout ce qu'elles désirent. » (Triade 23).

De telles citations se suffisent à elles-mêmes.

Par ailleurs, et je terminerai de la sorte l'étude de ce document précieux qu'est à mes yeux le « Livre du Bardisme », la philosophie morale des « triades » respire un immense optimisme qui est aussi, sans aucun doute, une forme du vieil idéalisme familial des Gaulois. Les triades proclament, avec une force incomparable, la victoire du Bien sur le Mal et de la Vérité sur le Mensonge.

Triade 41 : « Trois choses en croissance : feu ou lumière, « — Intelligence ou vérité, — âme ou vie. Elles triompheront « de tout et de là la fin d'Abred. »

Triade 42 : « Trois choses en décroissance : obscurité, mensonge, mort ».

Triade 43 : « Trois choses se renforçant chaque jour, car « la plus grande somme d'efforts va sans cesse vers elles : « Amour, science, justice ».

Triade 44 : « Trois choses s'affaiblissant chaque jour, car « la plus grande somme d'efforts va contre elles : Haine, déloyauté, mensonge... »

Telles sont ces « Triades des bardes de l'île de Bretagne » que les uns, contre toute raison, veulent entièrement authentiques et les autres, sans raison davantage, absolument apocryphes, qui sont à coup sûr polluées de catholicisme, mais où il est impossible de ne pas retrouver l'écho des doctrines druidiques et comme le reflet même des immenses préoccupations qui agitérent l'esprit de nos ancêtres. Ce furent ces doctrines, fruit des siècles de labeur et de sagesse, qui les aidèrent à subir l'épreuve des persécutions et, plus tard, à affronter la mort. Que pouvait être d'ailleurs la mort pour ces âmes ardentes ? Elle n'était qu'un accident attendu et désiré dans la longue série des migrations. Comme les Brenns, sur les champs de bataille, qui derrière la mort voyaient le paradis de Teutatès et la méprisaient, les Druides, dans leurs méditations solitaires, contemplaient le cercle de Gwenved par delà le cercle douloureux d'Abred et ils la méprisaient également. Ainsi, l'esprit inquiet de l'homme se crée une philosophie à sa taille, dans la lumière et dans la liberté...

L'AGONIE DU DRUIDISME

On a pu dire que la disparition de la civilisation romaine, sous les coups répétés des Barbares, fut l'occasion d'une longue nuit pour tout l'Occident. Je suis persuadé que la nuit qui suivit en Gaule l'agonie du Druidisme fut au moins aussi profonde. Elle le fut peut-être davantage. A travers tant de désastres, il nous est resté l'histoire de Rome, ses lettres, son art et sa philosophie, de telle sorte que la chaîne des efforts humains n'a pas été brisée entièrement. Mais l'ombre s'est faite vaste, mystérieuse, sur la religion et la philosophie des Druides. Le Druidisme a sombré au fond des forêts où s'étaient retirés les derniers adeptes de la doctrine et où ils méditaient sur la fragilité et les vicissitudes des victoires humaines. An par an, siècle après siècle, un humus de plus en plus lourd en a recouvert et enseveli jusqu'au souvenir. D'autres tiges vivaces, d'autres fleurs orgueilleuses ont jailli de la terre où le mythe de Merlin l'enchanteur demeure toujours la plus vivante des réalités.

On ne peut, à mon sens, séparer ce mythe de l'agonie du Druidisme en petite Bretagne. Il en est le symbole pénétrant. J'ai déjà résumé ailleurs la belle légende bretonne (1). Je ne puis à cet égard que me répéter moi-même.

La mère de Merlin était une nonne de Cambrie, fille de roi, nommée Carmélis, qui avait fui la violence du siècle dans la solitude et le recueillement des monastères. Or, l'ange des ténèbres lui apparut un soir dans sa puissance et dans sa gloire et, victime pitoyable de ses maléfices, Carmélis conçut un fils qui fut appelé Merlin. Merlin l'enchanteur est donc le fils d'une nonne, d'une vierge consacrée à Dieu et du prince des ténèbres, Lucifer : « Dès lors, écrit M. Schuré, il aura de « son père l'esprit de révolte, l'insatiable curiosité, la connaissance du monde naturel et le désir sans frein. De sa mère « lui viendra l'instinct de douceur, de sympathie, d'espérance, « enfin le don merveilleux par excellence, l'intuition des âmes « et du monde divin. Le génie païen et le génie chrétien qui « sont entrés dans la substance de son être, lutteront en lui « sans pouvoir se vaincre ». Excommuniée par l'évêque Gildas, après sa faute, Carmélis se réfugia auprès du chef des bardes, Taliésin, qui l'accueille avec faveur et qui élève l'en-

(1) La Bretagne et La Pensée Bretonne — 1 brochure : 0 fr. 25

fant comme son propre fils, dans les mystères des bardes et des Druides. Merlin subit avec succès les épreuves difficiles de l'initiation druidique. Alors, le roi Artur l'appelle près de lui et il devient son barde favori et son compagnon d'armes. Il est l'âme ardente de ses victoires. Mais en même temps que l'hostilité des évêques, jaloux de son crédit, Merlin s'attire la haine de Geneviève, femme du roi Artur, dont les artifices finissent par le perdre. Sur le désir et sur les conseils perfides de la reine, — malgré la douleur de Radiance, sa fiancée céleste, dont le mythe est ici celui de son génie, — Merlin s'embarque pour la Petite Bretagne où l'attire la renommée des prodiges que l'on prête à une fée, Viviane. Il veut la voir et combattre contre elle. Il l'évoque dans la forêt de Brocéliande, près de la fontaine de Jouvence, et alors commence le long drame où se complait l'imagination de nos vieux trouvères, la lutte entre Merlin et Viviane, entre l'enchanteur et la magicienne. Les péripéties en sont nombreuses ; mais Viviane l'emporte. Elle ravit son anneau magique à Merlin et tandis que là-bas, en Grande-Bretagne, le roi Artur meurt vaincu par les Pietes et par les Scots, trahi et abandonné, son barde préféré, son poète et son prophète, se trouve livré aux maléfices de Viviane qui le plongent dans le sommeil et dans l'oubli.

Telle est, dans l'une de ses versions les plus connues, la légende de Merlin l'enchanteur. Ce fils d'une nonne et d'un Druides synthétise, par sa seule naissance, la douleur éperdue du drame que nos pères ont vécu. Toute sa vie n'est que le développement du symbole primitif. Merlin c'est la Bretagne agonisante sous les coups du catholicisme et qui ne sait au juste si cette forme renouvelée du vieil ésothérisme lui apporte la vie ou la mort. Elle se reconnaît, certes, dans le Christianisme primitif. Elle y retrouve l'écho de ses croyances et de ses spéculations. La légende de Hu-Gadarn est une réplique aux légendes bibliques du déluge et de Noé. Sans nul doute, aussi, la large tolérance philosophique des Druides a d'abord été accueillante aux prêtres du Dieu nouveau, à l'humble crucifié qui put leur apparaître, sur le Golgotha, comme une victime triomphante de Rome et des proconsuls. Comment les druides persécutés n'auraient-ils pas communiqué, dans la haine de Rome, avec les chrétiens livrés aux bêtes, sous les risées de la foule ?

Plus tard le catholicisme s'est fait à son tour étroit et dur. Il a pris à Rome, avec le sens de l'organisation, son orgueil impérial et son besoin de domination. Le persécuté est devenu persécuteur. Il poursuit à son

tour de sa haine les dieux ennemis et le paganisme. Il achève l'œuvre des empereurs par des mensonges, par la calomnie et par la force. Il est trop tard pour résister. Il n'y a plus de Gaule ; il n'y a plus de Bretagne. Les derniers druides achèvent de mourir au fond des forêts ou dans les îles désertes de l'Océan, — agonie magnifique que le mensonge des légendes sacrées ne peut nous masquer entièrement et où, sans aucun doute, se sont alimentés longuement le stoïcisme et la mélancolie des meilleurs dans la race. Ils hésitent à se décider ; ils hésitent à céder au Dieu nouveau. Les croyances anciennes les retiennent encore par un lien subtil, — le lien de la race et de la patrie. Avec le temps le lien se fait plus subtil, plus lâche et après de longues épreuves, des abandons suivis de retours douloureux, la Bretagne patenne qui est aussi la Bretagne Druidique s'endort dans la forêt de Brocéliande avec Merlin l'enchanteur. Viviane dans ce mythe est le symbole de la Bretagne vaincue qui creuse, loin des regards humains, la tombe du dernier barde et qui y ensevelit, avec la harpe, toute la sagesse antique ; à moins qu'elle ne soit le symbole de l'église dont les philtres ont été les plus forts et ont vaincu l'enchanteur. L'admirable légende a de la sorte ses deux faces ; mais nous pouvons retrouver dans l'une comme dans l'autre le reflet brisé de l'agonie du Druidisme.

Il est, d'ailleurs, remarquable que la légende de Merlin ait sa contre-partie dans certaines des légendes d'Arthur ou Artus, le héros populaire de la table ronde, dont le nom et le souvenir en sont précisément inséparables. Selon ces légendes, Artus aurait été enlevé du château de Kerduel, son séjour favori, où il vivait dans les fêtes avec son épouse, la reine Gwenhwyfan, par une fée, Morgwen, sœur de l'enchanteur Merlin qui s'était passionnément éprise de lui. Morgwen l'aurait transporté dans l'île d'Avalon, son domaine. Elle continue d'y jouir avec son amant d'une félicité sans partage ; mais de même que Merlin endormi sous les feuillages de Brocéliande, se réveillera un jour et rompra le charme des enchantements, de même le peuple croit encore dans plusieurs localités de Bretagne, qu'un jour Artus échappera à l'amour de Morgwen qui le tient caché dans une île, parmi les nuages et les brumes, et qu'il reviendra gouverner ses états. Il est impossible de ne pas retrouver dans ces légendes de la Table Ronde le frémissement des préoccupations du temps et comme un écho prolongé des luttes où avait sombré le Druidisme (1). Les bardes et les trouvères, déjà imprégnés

(1) Il y a lieu de rapprocher de ces légendes, celle du roi Gradlon.

de christianisme, marquaient par de tels chants leur attachement aux vieilles croyances dont les clartés mourantes se perpétuaient jusqu'à eux, parmi les superstitions populaires. La légende de Merlin l'enchanteur est, n'en doutons pas, le symbole poétique de l'agonie du Druidisme en petite Bretagne Armoricaïne et c'est ainsi qu'il faut l'interpréter.

Nous retrouverons, sous une forme peut-être plus précise, l'écho de cette agonie dans les légendes des saints et dans les poèmes, en grande partie détruits ou mutilés, de certains bardes comme Gwenc'han ; mais auparavant il est nécessaire de rechercher par suite de quelles circonstances la Bretagne était devenue l'asile suprême du Druidisme et comment purent s'y dérouler les dernières scènes du drame dont il n'y a eu aucun historien.

La situation particulière de la péninsule Armoricaïne à « la fin des terres gauloises », suffit à expliquer que le Druidisme refoulé de proche en proche par la conquête romaine pût y chercher refuge. Les mêmes circonstances géographiques qui permirent à la Bretagne de défendre son indépendance pendant tant de siècles, y favorisèrent le crépuscule des dieux anciens. Les druides trouvèrent d'impenétrables asiles, dans les forêts profondes, silencieuses et mystérieuses, entrecoupées de rivières ou de torrents qui couvraient alors la plus grande partie de la Bretagne. Repoussés des forêts vers l'Océan, ils abritèrent leur agonie dans les îles, — à Batz, à Quessant, à Sein. La mer mugissante y fut pour eux comme une barrière suprême contre la violence et contre les outrages. Il est certain que le Druidisme avait disparu depuis longtemps du reste de la Gaule, lorsque les derniers Druides périrent en Petite Bretagne, au V^e et au VI^e siècle. L'empire romain lui avait, en effet, porté plusieurs coups mortels avant la victoire du catholicisme. Auguste d'abord, Claude ensuite proscrivirent sévèrement dans tout l'empire ce que les historiens latins appellent « les superstitions honteuses du Druidisme ». Ces proscriptions plusieurs fois renouvelées ne furent pas vaines.

La politique romaine est sur ce point des plus intéressantes à étudier. Elle marque d'un trait précis l'habituel opportunisme de l'empire ; mais elle marque non moins fortement la

J'incline à y retrouver le même symbolisme. La perfide Dahut personnifie le paganisme et le vieux Druidisme, tandis que St-Guénolé, arrachant Gradlon aux flots qui submergent la ville d'Is, est comme le symbole du christianisme victorieux. Ainsi, se renoue le lien entre les légendes de la Table Ronde et la « légende dorée » que nous étudierons plus loin.

distinction que nous avons faite entre la religion gauloise et le Druidisme. Le Panthéon romain s'ouvrit, en effet, aussi largement que possible au polythéisme gaulois. Rome reconnut dans ces dieux de la Gaule le reflet de ses propres dieux. Nous avons vu que César donnait déjà aux divinités gauloises les noms des divinités romaines. Un siècle d'administration suffit à parfaire cette fusion. De toutes part s'élevèrent des autels et des temples où l'identité des deux cultes se trouva consacrée par des inscriptions ou par des symboles associant Mars et Camul, Diane et Arduina, Bélen et Apollon, Mercure et Teutatès. Quant aux dieux qui, comme Esus, n'avaient pas leur correspondant dans l'Olympe romain, Rome les adopta à titre de « dieux indigètes ». C'est ainsi, nous le savons, que l'empire en agissait généralement envers les dieux des peuples vaincus. Pour le décider à des mesures de violence et de proscription, il fallait que les cultes étrangers lui apparessent réellement comme un danger et inconciliables avec ses lois, ses mœurs, ses dieux. Tels lui semblèrent le judaïsme et le Christianisme ; tel aussi le druidisme.

L'attitude d'intransigeance nationale et religieuse qui caractérisait en particulier le judaïsme, fut celle du Druidisme. Le Druidisme combattit l'empire, ardemment, du double point de vue politique et religieux. L'effet de sa longue résistance fut différent sur ses adeptes. Les hautes classes de la société gauloise adoptèrent facilement les mœurs romaines. Elles recherchèrent les écoles et l'éducation latines. Elles se détournèrent, dès lors, du Druidisme qui ne s'en appuya que davantage sur les classes populaires auprès desquelles il retrouva son antique faveur. Cette situation ne fut sans doute pas sans influer considérablement sur son développement et son expression même. « Il prit, dit A. Thierry, un caractère énergiquement national en opposition à la conquête et aux nouveautés qu'apportaient les conquérants ; il fut le dépôt sacré des souvenirs et des institutions prosrites, le foyer où venaient se ranimer l'espérance des patriotes et la haine contre l'étranger. Lui-même, en se retremant dans l'énergie du peuple, retrouva plus de fanatisme et de vie... »

L'empire romain se rendit compte aisément de l'impossibilité où il se trouvait de transiger avec cette vieille philosophie nationale. Autant il fut accueillant pour le polythéisme gaulois, — considéré comme culte populaire, — autant il fut hostile au Druidisme. Il s'efforça de l'accabler sous les mêmes calamités dont il fit usage plus tard contre le christianisme. Le Druidisme, aux yeux des Romains, prit l'aspect d'un ensemble de cérémonies sauvages et cruelles, de supersti-

tions barbares et même honteuses. On lui reprocha l'usage des sacrifices humains qui ne paraît nullement avoir été en soi une institution druidique. Auguste, qui malgré sa puissance n'osa s'attaquer directement à l'antique corporation et à ses doctrines exaltantes, abolit par un *senatus-consulte* la célébration de ces sacrifices. D'autre part, il interdit aux gaulois, citoyens romains, l'observance de ce culte comme contraire aux croyances romaines (Suétone : Claude, 25). Le goût qui poussait en Gaule les hautes classes vers la civilisation romaine, l'ambition chez les plus riches et les plus nobles gaulois de mériter le titre de citoyen romain suffirent à donner quelque efficacité au *senatus-consulte* d'Auguste. Mais cette efficacité fut jugée bientôt insuffisante. Tibère renouvela les mesures prises par Auguste et supprima même au dire de Pline, la corporation des Druides. L'action populaire des Druides, leurs excitations continuelles à la guerre, leur résistance au pouvoir civil et au pouvoir religieux, les révoltes dont ils étaient l'âme poussèrent Claude à compléter l'œuvre d'Auguste et de Tibère. Il abolit leur culte comme monstrueux, honteux et sanguinaire. Il les frappa eux-mêmes de proscription et il en fit périr un grand nombre dans les supplices. Les détails précis qui concernent cette persécution nous échappent. Nous savons seulement que le Druidisme disparut à peu près partout en Gaule et que les Druides durent se réfugier en Grande Bretagne et en Armorique qui devinrent ainsi leur suprême asile contre les violences de l'empire.

Il ne semble pas que Claude et ses successeurs aient pu grande chose contre le Druidisme en Armorique ; mais il en fut autrement en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Claude résolut d'y détruire, avec la doctrine et ses adeptes, l'âme de toutes les résistances à la puissance romaine. Il osa ce qu'Auguste n'avait pas osé entreprendre. Il porta la guerre au cœur même de la Grande Bretagne. Cette guerre terrible dura dix années. Elle fut marquée par de nombreuses insurrections dont celle de Caratagw est la plus connue. « A la constance patriotique, dit A. Thierry, se mêlait chez ces montagnards le fanatisme religieux. La loi de Claude qui abolissait le culte druidique et ordonnait l'extermination de ses prêtres avait été transportée dans la Bretagne et appliquée avec toute l'inhumanité romaine par les gouverneurs et les soldats. Partout où pénétraient les légions, les temples étaient profanés, les autels renversés, les prêtres égorgés, les collègues de femmes consacrés livrés à tous les outrages de la soldatesque et les vieilles forêts, sanctuaires des mystères d'Esus, tombaient

Les premiers missionnaires de l'Armorique y vinrent de Tours vers la fin du III^e siècle. Le martyr de Donatien et Rogatien à Nantes, qui marque la prise de contact du Christianisme avec la Bretagne, se place vers l'an 290. De Nantes, et sans doute de Rennes, la propagande chrétienne rayonna plus ou moins vite sur la Haute Bretagne où la politique romaine avait déjà eu raison du Druidisme ; puis elle pénétra en Basse-Bretagne. Des églises furent établies à Dol, Vannes et Quimper ; mais il est certain que ces premières églises Armoricaïnes furent longtemps fort humbles et très précaires, — des ermitages ou des chapelles beaucoup plus que des églises véritables. La partie la plus sauvage de la Petite Bretagne échappa longtemps encore au zèle des nouveaux missionnaires, autant par ses conditions géographiques difficiles que par les mœurs de ses habitants et leur esprit farouche. Il est à remarquer que la véritable évangélisation de cette partie de la Bretagne et notamment des évêchés futurs de Tréguier, Saint-Pol et Quimper, date des V^e et VI^e siècles. Elle se fit par des évêques et des moines presque tous venus de Galles ou d'Irlande, compagnons de St-Tugdual, comme St-Pol et St-Efflam. Il faut encore remarquer que cette œuvre est postérieure aux grandes invasions insulaires bretonnes du V^e siècle qui eurent pour résultat certain, sinon de changer la population indigène, tout au moins de la mélanger d'éléments nouveaux, d'en transformer les mœurs et de les assujettir en même temps à des princes étrangers. Cette considération n'est pas indifférente. Les moines et les princes bretons, comtes ou jarls, établis sur le littoral du Tréguier et du Léon unirent leurs efforts. C'est sans doute le secret de la victoire chrétienne au VI^e siècle et seulement au VI^e siècle.

« Les diverses bandes d'émigrants (aux V^e et VI^e siècles) dit « La Borderie, ne prirent pas toujours pour chefs des guerriers et des princes, mais souvent aussi des moines et des évêques... Presque tous les saints qui vinrent de l'île de Bretagne, en Armorique, aux V^e et VI^e siècles étaient accompagnés de bandes nombreuses, non seulement de moines et de clercs, mais de laïques, d'hommes et de femmes, de nobles et d'esclaves... Quand un saint parti de la Grande-Bretagne débarque en Armorique, c'est presque toujours une nouvelle bande d'émigrés bretons qui débarque avec lui. »

Les guerriers d'outre-mer, qui avaient envahi ou conquis l'Armorique, favorisèrent l'œuvre d'évangélisation des missionnaires venus de Galles ou d'Irlande, leur patrie primitive.

Tugdual et Efflam étaient parents de princes bretons, établis dans le Léonnais. A leur tour, les moines consolidèrent le pouvoir de ces princes sur les populations armoricaines. Ainsi, la conquête bretonne fut double et c'est dans cette mesure, mais dans cette mesure seulement, à travers l'obscurité de ces émigrants que l'on peut lier le catholicisme au développement intérieur de l'âme bretonne. Ce rapprochement, qui est exact à une heure de notre histoire provinciale, fait toutefois litière de l'agonie du Druidisme en Grande-Bretagne, au I^{er} et au II^e siècle de l'ère chrétienne, après les persécutions des empereurs et des proconsuls. Plus encore, elle fait litière des résistances de l'âme armoricaine à la double conquête bretonne par les compagnons du légendaire Conan-Mériadek et par ceux de Saint-Tugdual.

Cette hypothèse qui considère comme vraisemblable l'union, pour la même victoire, des princes et des moines bretons n'est nullement gratuite. Elle filtre à travers la vie d'un grand nombre de saints bretons, rapportée par leur historiographe, Albert Le Grand. C'est un jeune noble de Cléder, dans le Léon, Gournadeac'h (l'homme qui ne fuit pas) qui aide St-Pol à terrasser le dragon de l'île de Batz et c'est le roi Artus qui, dans la légende de St-Efflam, vient au secours du saint dans sa lutte contre le dragon de Roc'h-hir-Glas, près de St-Michel-en-Grève.

Au surplus il est indispensable de raconter, — ou tout au moins de résumer, — ces deux légendes de St-Pol Aurélien et de St-Efflam qui peuvent être considérées comme les plus caractéristiques de notre légende dorée. Elles nous fourniront la clef de quelques uns des problèmes que nous avons posés et que nous tentons de résoudre à travers tant d'obscurités qui tiennent aux hommes et aux choses.

On connaît suffisamment l'histoire de Pol Aurélien, le fondateur du vieil évêché de Léon sur les ruines probables, bien que discutées, de l'antique capitale des Ossismiens. Né en Galles vers la fin du V^e siècle, il évangélisa une grande partie du rivage nord du Finistère ; puis il se fixa dans la ville qui prit son nom et qui fut, dit-on, érigée en évêché par Childébert à cause de ses vertus. Or, raconte la légende, un horrible dragon long de 60 pieds et couvert de dures écailles avait élu domicile dans l'île de Batz, voisine de la résidence du saint, et de là il dévastait la région.

« Le comte Withur, dit Albert Le Grand, voyant les miracles que Dieu faisait par les mérites de Pol le supplia « d'en délivrer cette île. Saint Pol consola le comte et passa « la nuit en prières avec ses prêtres, et le matin dit la messe

« et se mit en chemin vers la caverne du dragon avec ses
« ornements sacerdotaux. Le comte et le peuple le suivirent
« jusqu'à un endroit d'où ils lui montraient la caverne du
« dragon et n'osaient passer outre. Il se trouva un jeune
« gentilhomme de la paroisse de Cléder lequel s'offrit
« d'accompagner saint Pol et jamais ne le quitta. Le saint
« accepta son offre et ayant béni son épée ils marchèrent
« contre le dragon, auquel le saint commanda de sortir de sa
« tanière, ce qu'il fit, roulant les yeux en la tête, froissant
« la terre de ses écailles et sifflant si horriblement qu'il fai-
« sait retentir les rivages circonvoisins. Le saint s'approcha
« de lui et lui ayant jeté et noué son étole au cou, le bailla
« à conduire à son gentilhomme qui le mena comme un
« chien en laisse, saint Pol le frappant de son bâton et
« arrivés en l'extrémité de l'île, vers le Nord, il lui ôta son
« étole et lui commanda de se précipiter en la mer, ce qu'il
« fit et s'appelle encore à présent le lieu d'où il se jeta
« Toul-ar-Serpent, c'est-à-dire l'abyme du serpent, où la mer
« fait un roulement et bruit étrange en tout temps, sans
« cause apparente. »

Saint Pol Aurélien est d'ailleurs un grand destructeur de dragons. Dans la légende de Saint-Jaoua il met également à mort un « horrible dragon et son faon ». Un ancien biographe de ce saint dit plus simplement, après avoir raconté comment il passa d'Ouessant dans le Léon, que grâce à lui « en ce pays et dans toute la Bretagne les temples des idoles furent détruits ». (Vita Saint Pol Aurél. — Boll. cap. 46). Voilà le fait historique qu'il y a derrière la légende. J'y reviendrai plus loin.

La légende de saint Efflam est une réédition Trégorroise de la légende Léonaise. Comme Pol Aurélien, Efflam était originaire de la Grande-Bretagne. Il était de ces compagnons nombreux de Tugdual qui vinrent au VI^e siècle, des monastères de Galles et d'Irlande, pour évangéliser l'Armorique. Mais ici, encore, mieux vaut citer le vieux légendaire Morlaisien :

« Alors (lorsqu'Efflam débarqua en Petite Bretagne) était
« en Bretagne Armorique, nous dit Albert Le Grand, à la
« cour du roi Hoël, le généreux Artur son cousin, couronné
« roi de la Grande-Bretagne dès l'an 450, lequel, comme
« prince fort vaillant et courageux, s'exerçait à chasser les
« dragons et monstres qui se trouvaient parmi les bois et
« forêts dont le pays abondait. Saint Efflam marchant par la
« grève avec sa troupe, rencontra le roi Artur suivi de grand
« nombre de princes et seigneurs et saint Efflam l'ayant

« salué lui dit qui il était et ce qu'il était venu faire en ce
« pays. Alors Artur descendit de cheval et l'embrassa affectueusement (*car ils étaient proches parents*) et cheminèrent
« longtemps devisant ensemble familièrement. Quand ils
« furent arrivés devant la caverne du dragon dont nous avons
« parlé, Artur dit à saint Efflam qu'il s'étonnait comment il
« avait la hardiesse de marcher avec tant d'assurance en ces
« rivages sablonneux, sans crainte ni appréhension de ce
« monstrueux dragon qu'il cherchait. Saint Efflam lui répartit
« que les serviteurs de Dieu ne doivent rien craindre, étant
« sous la protection et en la sauvegarde d'un si bon seigneur;
« qu'ils avaient vu le monstre sortir de la prochaine forêt et
« se retirer en sa caverne. Arthur qui n'avait pu découvrir
« où il se retirait, supplia saint Efflam de l'y mener, ce qu'il
« fit. Etant arrivés devant la caverne, Artur pria le saint et
« sa compagnie de vouloir être spectateurs de son combat et
« ayant empoigné sa massue et son bouclier, il attaqua le
« dragon et passèrent tout le reste du jour en ce combat
« jusqu'à ce que le soir Artur las et fatigué se vint jeter sur
« l'herbe près de saint Efflam pour se rafraîchir, si altéré de
« soif qu'il n'en pouvait plus. Ses serviteurs n'ayant pu
« trouver de l'eau potable aucune part là auprès, saint Efflam
« prenant compassion de lui fit cette prière à Dieu... Ayant
« achevé son oraison il fit le signe de la croix sur le roc pro-
« chain, puis l'ayant frappé par trois fois de son bourdon, il
« en fit sortir une belle source d'eau... Artur, ayant vu ce
« miracle se jeta au pied du saint, se recommandant à ses
« prières, afin qu'il pût venir à bout de ce monstre.

« Saint Efflam le pria de lui laisser cette affaire en main et
« passa la nuit en prières et le matin se présentant devant la
« bouche de la caverne, en laquelle était le dragon, il lui
« commanda de sortir, puis ayant posé les genoux en terre,
« fit cette prière : Seigneur Jésus-Christ qui avez dit à vos
« apôtres qu'en votre nom ils extermineraient les serpents,
« entendez nos humbles requêtes et nous octroyez que ce
« pays soit délivré des incommodités qu'il reçoit de ce dra-
« gon, vous serve à jamais, vous qui avec le Père et le Saint-
« Esprit vivez et réglez par tous les siècles. Ainsi soit-il !
« Le saint ayant fini sa prière le dragon monta sur un haut
« rocher et de là roulant les yeux de tous côtés, fit un siffle-
« ment si horrible et effroyable que tout le rivage en retentit,
« baissa la tête, vomit grande abondance de sang, puis des-
« cendant dans la grève s'en alla précipiter dans la mer où il
« mourut suffoqué des eaux. »

Cette lutte des saints contre les dragons est le leit-motif

d'un grand nombre d'autres récits rapportés par Albert le Grand. On la retrouve encore, avec une légère variante, dans l'histoire de saint Riok. Un formidable dragon dévorait aussi hommes et bêtes dans la seigneurie de St-Maurice, près Landerneau et nul ne pouvait en avoir raison, lorsque passèrent en ce lieu deux chevaliers chrétiens, Neventorius et Derrien. Ils offrirent au seigneur de la Roche Maurice, Elorn, qui était paten d'en débarrasser le pays, à la condition qu'il bâtirait en ce lieu une église. Elorn accepta et promit même de faire instruire son fils Riok en la religion et foi de Jésus-Christ. « Incontinent, raconte Albert le Grand, les chevaliers se rendirent à la caverne du dragon, auquel ils firent commandement de la part de Jésus-Christ de paraître. Il sortit donc et son sifflement épouvanta tous les assistants. Il était long de cinq toises et gros par le corps comme un cheval, la teste faite comme un coq, retirant fort au basilic, tout couvert de dures écailles, la gueule si grande que d'un seul morceau il avalait une brebis, la vue si pernicieuse que, de son seul regard, il tuait les hommes. A la vue du serpent, Derrien mit pied à terre, mais son cheval s'effraya si fort qu'il se prit à courir à travers pays. Cependant il avança vers le dragon et ayant fait le signe de la croix, lui mit son escharpe au col et le bailla à conduire à l'enfant Riok, lequel le mena jusqu'au château de son père ». La légende de saint Riok ajoute que les chevaliers s'en allèrent ensuite noyer le dragon au port de Poullbeuz-aneval ou Poullbeuzual en la paroisse de Plonnéour-Trez.

Nous pourrions reproduire de la sorte, et toujours d'après Albert Le Grand, un grand nombre d'autres légendes de saints Bretons où le dragon reparait sous les mêmes aspects d'une bête monstrueuse, horrible et vaincue, — vaincue par le bras séculier au service des moines et des évêques. Je renvoie le lecteur curieux, en particulier, aux vies de saint Guénolé, saint Méen, saint Samson, saint Armel, saint Tugdual et saint Iaoua. Toutes ces légendes, plus ou moins calquées les unes sur les autres, sont sans doute conformes à l'histoire. Le dragon, symbole général de l'hérésie dans la mystique chrétienne, représente le paganisme breton, c'est-à-dire le Druidisme. Qu'on relise plutôt la prière de saint Emlam que j'ai citée plus haut où le saint, avant de combattre le dragon, rappelle la promesse de Jésus-Christ à ses apôtres et qu'en son nom *ils extermineraient les serpents*. A cet égard, il est bon de remarquer que les évêques avaient formé, surtout durant les VI^e et VII^e siècles, une sainte association pour extirper entièrement le paganisme des bourgades et des cam-

pagnes où il s'était retranché. (D'après Déric. Hist. ecclés. de Bretagne). Ce détail me paraît avoir une grande importance. Il établit à mes yeux la résistance du Druidisme et la violence des luttes religieuses dont l'Armorique a été le théâtre et dont l'écho se retrouve dans presque toutes les légendes des saints Bretons des V^e et VI^e siècles.

Il faut donc voir dans toutes ces légendes, — en même temps que l'histoire de nos premiers évêques évangélisateurs, — l'histoire de nos derniers druides et un récit de l'agonie du Druidisme. Voilà l'intérêt de « la légende dorée », au point de vue qui nous occupe. Elle est le seul document qui nous demeure de cette histoire perdue et défigurée par les hommes autant que par les siècles. Que devons-nous conclure de ces récits, si nous voulons les interpréter à la lumière de la raison ? Nous devons en conclure que le Druidisme, qui avait disparu en Gaule et en Grande-Bretagne depuis longtemps déjà, gardait encore toute sa force et son autorité en Armorique, sur les populations indigènes, au commencement du VI^e siècle. Voilà le fait remarquable, lorsqu'on se mêle de pénétrer nos origines et d'en démêler le chaos. Il est certain aussi que la victoire du christianisme en Petite-Bretagne ne s'obtint pas sans de grandes difficultés, sans une vive résistance du vieux culte et sans beaucoup de violences de la part des anachorètes irlandais ou gallois. Ils surent intéresser les princes bretons à leur cause, — comme les évêques y avaient intéressé ailleurs les princes francs, — et s'en faire, à l'heure décisive, des auxiliaires précieux. La *légende dorée*, sous la plume attendrie et charmante du vieux conteur de Moriaix, est en réalité une apologie de la violence, au service de la foi. Derrière ces noyades de dragons symboliques il faut voir la dispersion des derniers collèges druidiques ou même le meurtre des derniers druides, de ceux qui réfugiés dans les îles, comme à Balz, ou les forêts, comme à Roc'h-hir-Glas, y gardaient et y entretenaient pieusement, mais douloureusement, le souvenir d'un passé qui avait été si grand avec le flambeau de toutes les traditions celtiques et armoricaines. Avec ces solitaires finit en fait le Druidisme. Il n'en survécut que des lambeaux, dans les superstitions populaires, pareils à des épaves.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que le drame dont nous esquissons ici quelques aspects fut sans éclat et que les vaincus ne tentèrent pas de résister aux vainqueurs. En réalité, la résistance fut double comme la conquête. Les Armoricains s'opposèrent certainement, dans la mesure où

ils le purent, aux invasions bretonnes qui reprenaient en les généralisant les expéditions danoises des III^e et IV^e siècles, causes de ruine pour la petite Bretagne. D'autre part, ils s'opposèrent aussi et peut-être plus encore à l'œuvre d'évangélisation des moines irlandais et gallois qui avaient accompagné ou suivi les chefs de l'émigration insulaire.

En ce qui concerne l'établissement des Bretons en Armorique, il nous reste un document important, fort ancien, et qui prouve bien que cet établissement se fit par la violence et contre le gré des populations indigènes. Ce document est l'un de ceux qui peuvent apporter le plus de lumière dans la nuit des origines bretonnes. Il s'agit d'un passage d'Ermold-le-Noir, moine du IX^e siècle, auteur d'une vie de Louis le Débonnaire ou le Pieux.

« Cette race ennemie (la race bretonne), dit le chroniqueur, « courant la mer sur ses barques s'empara jadis par ruse du « pays qu'elle occupe aujourd'hui. Ceux que la langue des « Franks appelle Bretons vinrent jadis de l'extrémité du « monde britannique. La terre leur manquant, battus par le « vent et par la tempête, ils s'installèrent sur ces bords et se « préparèrent à payer le tribut. Les Gaulois possédaient ces « campagnes quand ce peuple poussé par les flots s'y pré- « senta. Comme il était marqué de l'huile du baptême, ils lui « permirent de s'installer parmi eux, de cultiver la terre avec « eux. Mais à peine ces Bretons ont-ils pris quelque repos « qu'ils suscitent des guerres horribles et s'efforcent de « remplir le pays de nouveaux maîtres. A leurs hôtes, ils « paient le tribut à coup de lances; pour les remercier de « leurs terres, ils leur offrent la bataille, ils répondent à « leur bonté par l'arrogance. » (Ermold-le-Noir. *De rebus gestis Ludovici Pi*, lib. III, v. 17-18 et 21-23).

Il est impossible de nier la valeur de ce témoignage. Voilà l'histoire, — la vraie, — celle qui ignore les préjugés et les partis pris. On peut, au surplus, en rapprocher ces paroles que Grégoire-de-Tours met dans la bouche de l'évêque de Vannes, Régalis, en réponse à Ebrakher, envoyé du roi Franc Gontran : « Sache que nous ne sommes nullement coupables envers les rois, nos maîtres; mais *captifs des Bretons, nous sommes soumis à un joug pesant.* »

Il est intéressant de relever dans les légendes des saints bretons, dont j'ai déjà parlé, d'autres traces et d'autres souvenirs incontestables de ces luttes entre Bretons et Armoricaïns, entre païens et chrétiens. La légende de saint Tugdual vaut un document à cet égard; mais plus encore la vie de saint Iaoua. Je citerai un large extrait de cette dernière vie,

d'après Albert Le Grand, parce que ce récit, dégagé du symbolisme et du merveilleux chrétiens, peut être interprété comme une véritable tradition historique populaire. On y retrouve la preuve de tout ce que j'ai déjà écrit sur cette matière et de tout ce que j'en pourrai dire. C'est la plus éclatante de mes justifications.

« Il y avait, en ce temps-là, dit Albert Le Grand, un riche et « puissant seigneur en Cornouailles, lequel demeurait d'or- « dinaire en un château nommé Kerraroué, bon chrétien et « bienfaiteur des moines et ecclésiastiques et s'appelait « Araslagn. Il avait un neveu, fils de sa sœur, seigneur du « Faou, autant leur ennemi et persécuteur, si animé contre « ces saints personnages qu'il ne pensait qu'à leur ruine et « en voulait particulièrement à saint Iaoua parce qu'il allait « prêcher ceux qui habitaient en sa paroisse et tous les jours « gagnait quelqu'un des circonvoisins. Il dissimula son mal- « talent jusqu'à avoir trouvé l'occasion d'exécuter son mau- « vais dessein. Il fut averti que les supérieurs des monastères « de Cornouailles s'étaient assemblés en un certain monas- « tère non loin de ses terres, pour aviser ensemble et confé- « rer de leurs affaires particulières et qu'entre autres s'y « devaient trouver l'abbé Tadee, l'abbé Indulus et saint « Iaoua. Cette nouvelle sue, cet impie épris d'un zèle de sa « fausse religion, met une compagnie de ses sujets sur pied « et bat la campagne.

« Arrivé au monastère où ces saints personnages étaient « assemblés, il enfonce les portes de l'église, met tout le « peuple en fuite, attaque saint Tadee qui disait la « grand'messe et le massacre à l'autel comme il était au « canon, à ces mots : *nobis quoque peccatoribus*. Ses satellites « attaquèrent les autres moines qui étaient dans leurs sièges « au chœur et en massacrèrent tout autant qu'ils en purent « attraper et puis se mirent à suivre ceux qui s'en étaient fuis « et entre autres le Seigneur du Faou même, poursuivit et « attrappa l'abbé Indulus qui s'enfuyait vers son monastère « de Landevennec et le joignant de près lui trancha la tête « d'un coup d'épée. Saint Iaoua fut préservé de ce malheur « et se retira dans sa paroisse de Braspartz bien affligé de la « mort de son bon père abbé Indulus et en fit célébrer sojen- « nellement les obsèques et de tous les moines qui avaient « été massacrés avec lui.

« Dieu vengeur des injures faites à ses serviteurs ne laissa « pas cette barbarie impunie, car ce sacrilège ayant assouvi « sa cruauté du sang de ces bons religieux fut sur l'heure « possédé d'une légion de diables qui commencèrent à le

« tourmenter si horriblement qu'à toute peine ses gens le
« purent lier et mener au logis. D'ailleurs, un monstre marin
« plus semblable à un dragon qu'à un poisson sortant de la
« mer, ravagea le bourg du Faou et tout le pays circonvoin,
« dévorant hommes et bêtes, si bien que dans peu de temps
« tout ce pays-là fut déserté, les hommes, femmes et enfants
« étant contraints de quitter leurs maisons et héritages ou
« s'ils y voulaient demeurer être continuellement en danger
« de leur vie. Ils reconnurent que c'était une punition
« divine. Les principaux s'étant assemblés pour aviser ce
« qu'il fallait faire, ils conclurent unanimement d'envoyer à
« Léon, vers saint Pol dont la sainteté était connue par toute
« la Bretagne ; ils députèrent des plus apparents d'entre eux
« qui l'allèrent trouver en son monastère de Kerpaol et lui
« ayant fait savoir les calamités qui opprimait leur pays,
« le supplièrent de les vouloir soulager.

« Le saint prélat ému de compassion leur promit d'y aller en
« personne et qu'ils se disposassent à faire pénitence et obtenir
« la miséricorde de Dieu. Les ayant congédiés, il se disposa
« à ce voyage et ayant pris quelques moines pour l'accom-
« pagner, se met en chemin... Saint Iaoua qui avait eu avis
« que son oncle saint Pol était en chemin pour se rendre au
« Faou se hâta de lui aller au devant et fit telle diligence
« qu'il le trouva près de Coatgarz...

« Arrivés que furent les saints au Faou, tout le monde qui
« était épars par les champs se rassemblèrent au bourg auxquels
« saint Pol fit un beau sermon de l'excellence de la religion
« chrétienne et conclut ainsi : « Et pour vous faire connaître
« que ce que je vous ai prêché est véritable, si vous voulez faire
« pénitence de vos péchés et renoncez à vos superstitions, je
« vous délivrerai de cette perniciose bête, par la grâce de
« Dieu, au nom de notre seigneur Jésus-Christ que je vous
« annonce ». A cette parole tout le peuple lui répondit qu'ils
« le feraient sans faute et alors saint Pol commanda à saint
« Iaoua de lui disposer l'autel pour y célébrer la sainte messe,
« ce qu'ayant fait avec une extrême ferveur et dévotion, il
« sortit hors de l'église et appela le dragon, lui commandant
« que, — sans mal faire à personne — il le vint trouver. Le
« monstre se rend incontinent au commandement du saint,
« la gueule béante, les yeux roulants et étincelants, froissant
« le pavé de ses écailles, se coucha aux pieds du saint lequel
« lui lia son étole au cou et ayant fait à son neveu saint Iaoua
« ficher son bourdon en terre, l'y attacha sans faire aucune
« résistance, demeurant là aussi paisiblement que si c'eut
« été une bête privée et domestique.

« Puis il alla voir le seigneur du Faou qui depuis qu'il
« avait tué les saints abbés Tadec et Indulus, était possédé
« du diable qui l'avait cruellement tourmenté. Il chassa par
« le signe de la croix le diable, guérit parfaitement le patient,
« l'instruisit et le catéchisa, le fit baptiser par saint Iaoua
« et lui-même le tint sur les sacrés fonds, le faisant nommer
« Paul. A l'exemple de ce seigneur toute sa famille et géné-
« ralement tous ses sujets renoncèrent au paganisme et
« reçurent le baptême. La bonne dame, mère du nouveau
« converti, dépêcha un poste vers Arastagn son frère pour
« lui porter la nouvelle de la conversion et guérison de son
« neveu. Le comte Arastagn en fut fort aise et alors dépêcha
« deux gentilshommes de sa maison, vers le Faou, prier saint
« Pol et saint Iaoua de le venir voir ce que les saints lui
« accordèrent.

« Le prince Arastagn averti que les saints le venaient voir,
« leur vint à la rencontre bien accompagné de ses sujets, les
« reçut et festoya fort bien et accorda avec eux que son
« neveu du Faou en réparation du meurtre par lui commis
« envers les saints abbés Indulus et Tadec, fonderait
« un monastère au lieu même où il tua Indulus et que pour
« éternelle mémoire ce monastère porterait le nom du mar-
« tyre de ces deux saints et serait appelé « Mouster Daou-
« gloas » (Daoulas) c'est-à-dire le monastère des deux plaies,
« lequel il doterait et renterait suffisamment pour la nour-
« riture et entretien de nombre de religieux qui y feraient
« office...

« Saint Pol ayant mis ordre à toutes les affaires du Faou,
« s'en retourna au Léon, trainant après soi le Dragon et
« étant arrivé en un petit bois qui est entre les paroisses
« de Léon-Paol et Guic-Miliau deux hommes le vinrent
« trouver de la part des habitants du Faou et que ce n'était
« rien fait s'il n'exterminait aussi un petit Faon que le ser-
« pent avait laissé en sa tanière, lequel étant déjà grandet
« menaçait le pays circonvoin de pareilles misères. Lors
« saint Pol délia le Dragon et lui commanda de la part de
« Dieu qu'il alla quérir son faon et le lui amena en ce lieu,
« lui défendant très étroitement de faire mal à personne. Le
« serpent obéit... De là, il (saint Paul) mena ces deux dragons
« en l'île de Batz où était son principal monastère et les
« ayant conduits en un lieu désert et écarté mit un bâton en
« terre, auquel il les attacha leur défendant de sortir de là
« et de mal faire à personne ce qu'ils observèrent, jusqu'à ce
« que défaillant peu à peu, faute de nourriture, ils moururent
« et furent jetés dans la mer... »

Que l'on lise ou relise ce récit avec quelque attention. Il est facile d'en identifier les réalités historiques presque sans crainte d'erreur. Si on me le permet, j'en donnerai la version qui me paraît la plus plausible. Il est d'abord certain que la légende de saint Iago rappelle un des principaux épisodes de l'évangélisation armoricaine. Je le juge à la précision des détails et à leur sombre caractère. La région accidentée et boisée du Faou dut vraisemblablement demeurer l'une des plus réfractaires à la pénétration catholique. Les abbés Iago, Tadeo et Indulus en projetèrent la conversion sur l'ordre de saint-Pol ; mais ils se heurtèrent à l'hostilité déclarée du Seigneur du Faou « épris du zèle de sa fausse religion » et protecteur sans doute d'un collège druidique assez puissant. Les entreprises des anachorètes de Braspartz et Landévennec furent l'occasion d'un conflit à mains armées où périrent notamment Tadeo et Indulus. Ce double meurtre marquait une grave défaite catholique et il eut dans l'Armorique un retentissement qui pouvait mettre en péril toute l'œuvre de saint Pol et de ses disciples. Aussi donna-t-il lieu immédiatement à des mesures énergiques et à toute une action concertée des moines et des seigneurs bretons qui leur étaient favorables. La mystique chrétienne, dans le récit de Albert le Grand, masque mal la réalité d'une sorte de répression impitoyable. Les chefs du clergé de Cornouailles et de Léon firent tant et si bien que le Seigneur du Faou dut se soumettre. Sa mère et son oncle Arastagn servirent d'intermédiaires entre saint-Paul et le vaincu et saint Paul vint lui-même recevoir sa soumission. Il le baptisa et il baptisa son peuple. En outre, il imposa comme rançon au meurtrier de ses disciples et moines le paiement d'une riche dotation au profit de l'abbaye de Daoulas qu'il fondait non loin, comme une nouvelle citadelle de la foi. Puis, comme si sa revanche n'était pas suffisante, le vindicatif vieillard présida lui-même à la destruction du collège druidique, dont il pouvait accuser à juste titre les conseils et l'influence sur l'esprit du seigneur du Faou ; il emmena les derniers druides coupables en son ermitage de l'île de Batz et là il les laissa mourir de faim ou les fit mettre à mort. Ainsi l'histoire se dégage de la légende, avec quelque attention et quelque sagacité de l'esprit.

On peut noter, dans le même ordre de faits, l'épisode de Keban, cette femme belle et passionnée, mais païenne, dont Saint-Renan a conquis le mari au christianisme et qui poursuivit l'anachorète de sa fureur, l'accusant de tous les crimes, ameutant contre lui les paysans et les nobles et jusqu'au roi Gradlon. Cette Keban était peut-être quelque prophétesse

inspirée, sœur des vierges fameuses de Sein ? La Borderie, dans sa grande histoire de Bretagne, dit au sujet de ce récit : « D'un bout à l'autre de cet épisode, tout révèle la lutte des deux religions, un essai de revanche du paganisme contre le christianisme. » Ce dernier témoignage est particulièrement précieux car on connaît sur ce point la partialité et la passion de La Borderie.

Il y a un autre ensemble de documents, j'en suis persuadé, où nous aurions retrouvé l'écho de bien des colères et de bien des haines si nous les avions conservés. Je veux parler des chants, gwerz et sones, des nombreux bardes de cette époque lointaine où le Druidisme agonisait sur les rivages de la Petite Bretagne. Malheureusement bien peu de ces chants sont parvenus jusqu'à nous avec des caractères certains d'authenticité. On ne saurait s'en étonner. La victoire complète et incontestée du catholicisme lui a permis d'effacer les souvenirs qui le gênaient. La volonté des hommes a, de la sorte, parachévé l'œuvre du temps.

Tous les textes n'ont cependant pas disparu. Ce qui nous reste, peut nous aider à comprendre l'importance de ce que nous avons perdu. La gloire particulière du barde Gwenghlan a sauvé de l'oubli quelques fragments susceptibles, avec les vies des saints bretons et après elles, de nous ouvrir de vastes perspectives sur ce problème de l'agonie du Druidisme entre l'Argoët et la mer.

« Parmi les bardes rebelles au joug de la foi nouvelle, écrit M. de la Villemarqué dans le *Barzaz-Breiz*, il en est un particulièrement fameux ; c'est Kian surnommé Gwenghlan, ou race pure, né en Armorique au commencement du *v^e* siècle. Taliésin qui, dans sa jeunesse, le connut dit qu'il composa en l'honneur de sa patrie de nombreux chants d'éloges, sans doute du genre de ceux des anciens bardes gaulois vantés par Lucain et que Dieu voulut bien, à la prière des bardes, ses amis, retarder le moment où il devait cesser de faire entendre ses beaux chants. L'historien Nennius, au *ix^e* siècle, le met avec Taliésin lui-même, Aneurin et Lywarc'h-Henn, au nombre des bardes qui illustrèrent le plus la poésie bretonne. Au *xv^e* siècle, on fit faire, sur un manuscrit beaucoup plus ancien, une copie de ses chants qui se conservait encore au dernier siècle dans l'abbaye de Landévennec où dom Le Pelletier, qui en cite quelques vers dans son dictionnaire, les a consultés. Le père Grégoire de Rostrenen nous apprend qu'elles portaient le titre de Diouganou (prophéties). »
Malheureusement ce précieux manuscrit a disparu pendant

la révolution et nous ne le connaissons plus que grâce aux quelques vers sauvés de l'oubli par Dom le Pelletier ou par la tradition populaire.

Dans ces prophéties, — ou plutôt dans les épaves de ces prophéties, — Gwenc'hlan nous apparaît sous un jour bien différent de la plupart des bardes de la même époque ou des époques postérieures comme saint Sulio et Hyvarnion, devenus les auxiliaires les plus zélés du catholicisme. Chez Gwenc'hlan, la haine a des accents inouïs et, dans ces accents, se retrouvent toute la douleur et toute la colère qui pouvaient animer les derniers druides et les derniers bardes. Il est altéré du sang de ces prêtres chrétiens et de ces moines étrangers, venus à travers les mers en vainqueurs et en destructeurs. Écoutez-le :

« Comme j'étais doucement endormi dans ma froide tombe, « j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit. Il appelait « les aiglons et tous les oiseaux du ciel, et il leur disait en « les appelant : — Levez-vous vite sur vos deux ailes ! Ce « n'est pas de la chair pourrie de chien ou de brebis, c'est de « la chair chrétienne qu'il nous faut ». Et ailleurs : « Les « aigles de Penguern appellent au loin, cette nuit. On les « voit, dans le sang humain... Les gens de Jésus-Christ seront « poursuivis comme des fauves ; on les huera... Ils mourront « tous par bandes sur le Ménébré, roués de coups... La roue « du moulin moudra menu avec le sang des moines au lieu « d'eau. »

Le cas de Gwenc'hlan est particulier. Dans la préface du Barzaz-Breiz, M. de la Villemarqué, parlant des bardes gallois contemporains de Gwenc'hlan, note que leurs chants, quoiqu'inspirés du même esprit prophétique et national ne sont pas purement païens. « Ils offrent en général, nous dit-il, un mélange d'idées druidiques et chrétiennes : les auteurs ne haïssent point l'Eglise (ils le disent du moins) et s'ils l'attaquent c'est dans la personne de ses moines de race étrangère qu'ils appellent « des loups romains aux ongles crochus » et qu'ils flétrissent du nom « de fourbes, de gloutons et de méchants, en les accablant de malédictions ».

M. de la Villemarqué en conclut que la victoire du christianisme était moins avancée en Armorique que dans l'île, à la fin du v^e siècle ; mais il considère que dès le milieu du vi^e siècle, elle était assurée. Nous étions parvenus aux mêmes solutions par des moyens différents et pour d'autres raisons. Il est bon de souligner les conclusions de M. de la Villemarqué dans la mesure où elles justifient et renforcent nos propres conclusions.

Les rares poèmes épars de Gwenc'hlan nous fournissent d'autres considérations non moins intéressantes que celles qui précèdent. Ils nous apportent aussi la preuve décisive de l'union des moines irlandais ou gallois et des princes bretons qui s'étaient fixés dans l'Armorique vers le v^e siècle, union que nous avons entrevue à travers les récits de la « légende dorée » et qui explique en partie la victoire du christianisme au vi^e siècle. Gwenc'hlan, en effet, unit dans la même haine ces princes et ces moines. Dans cette prédiction sauvage, dont nous avons fait état, où le barde disait : « Ce n'est pas de la chair pourrie de chien ou de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut », il s'exprime ensuite en ces termes non moins rudes : « Vieux corbeau de mer, écoute ! Dis-moi que tiens-tu là ? — Je tiens la tête du chef d'armée ; je veux avoir ses deux yeux rouges. Je lui arracherai les yeux, parce qu'il a arraché les tiens. — Et toi, renard, dis-moi, que tiens-tu là ? — Je tiens son cœur qui était aussi faux que le mien, qui a désiré ta mort et fait mourir depuis longtemps. — Et toi, dis-moi, crapaud, que fais-tu là au coin de sa bouche ? — Moi je me suis mis ici pour attendre son âme au passage. Elle demeura en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis contre le barde qui n'habite plus entre Roc'h-Allaz et Porz-Gwen. »

Ce texte me paraît d'une clarté singulière. Il projette une vive lueur sur ces temps obscurs. Il montre quelle put être la résistance suprême du Druidisme et des derniers bardes demeurés fidèles aux vieilles doctrines nationales en dépit des proscriptions et des épreuves. Gwenc'hlan est le témoin de ces épreuves et de ces proscriptions. Sa haine, sa colère, sa douleur ne s'expliquent que par ce qu'il a souffert ou vu souffrir autour de lui. Il unit dans les mêmes anathèmes magnifiques et frénétiques les moines irlandais et les princes bretons venus d'outre-mer sur les mêmes nefes, avec la croix et l'épée. C'est au nom de la patrie mutilée, au nom du Druidisme agonisant et proscrit qu'il exhale de telles plaintes vengeresses, dans la solitude des bois ou des landes, entre Roc'h-Allaz et Porz-Gwen. Son chant est l'unique témoignage des vaincus, une épave sur la mer sanglante où tout le passé de la race a sombré. Et comment ne le retiendrions-nous pas, — dans les ténèbres où nous nous cherchons nous-mêmes, — au même titre que les légendes de saint Pol, de saint Tugdual, de saint Efflam, de saint Armel et de saint Riok qui sont l'épopée du vainqueur ?...

En réalité ceci éclaire cela. Pour comprendre l'agonie du Druidisme en Petite Bretagne, longtemps après son agonie

en Grande Bretagne, il faut rapprocher les « prophéties » de Gwenc'hlan de « la légende dorée » telle que nous l'a conservée le vieux conteur de Morlaix, Albert Le Grand. L'histoire se refait ainsi sous nos yeux avertis et cette histoire est bien conforme à ce que nous savons des autres victoires du catholicisme.

Le Druidisme a-t-il complètement disparu ? Comment le croire ? Comment penser qu'une doctrine si haute, si longtemps vivante et animée par de telles forces morales, n'ait pas laissé son empreinte mystérieuse sur nos âmes modernes, alors que nous voyons chaque jour, autour de nous, les mille influences des superstitions païennes et du vieux naturalisme celtique ? Je l'ai déjà dit et je ne saurais me lasser de le répéter, si nous sommes les prisonniers de nos hérédités, de nos atavismes, comment ne le serions-nous pas dans notre intelligence et notre pensée au même titre que dans nos instincts ? Certes, les chapelles romanes et les églises gothiques, admirables dans leur élancement de granit, pèsent de tout leur poids et de tout le poids des siècles sur la terre où l'âme de la race est ensevelie et où dort Merlin avec « le Livre, la Harpe et l'Épée » ; mais quelquefois les morts sortent du tombeau. Les âmes, dans leurs migrations nombreuses et confuses, se réincarnent en quelques esprits ardents et graves. La terre bretonne, si riche par tant de cendres accumulées, nous rend soudain un Taliésin, un Pélage, un Abélard, un Lamennais ou un Renan et ils font vibrer sur la harpe la vieille Triade :

« Trois choses primitives simultanément créées : l'homme, la lumière, la liberté. »

APPENDICE

Essai d'interprétation des Triades

Je viens d'exposer la doctrine philosophique et morale des Druides, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous et telle qu'elle se dégage de la lecture des « Triades des Bardes de l'Île de Bretagne » considérées comme un document sinon absolument authentique, tout au moins important et digne d'attention. J'ai dit, par ailleurs, les raisons que j'avais de croire ces « Triades » polluées de catholicisme, mais vraies dans leur ensemble et susceptibles de nous ouvrir une large fenêtre sur l'horizon brumeux de notre terre et de notre race. Je voudrais compléter ces déductions en dégageant du texte des Triades l'esprit véritable des doctrines druidiques. Ce travail m'a paru possible par un choix approprié des tercets gallois et par quelques remaniements à peine perceptibles dans leur texture. J'ai suivi pour cet essai d'interprétation le texte de MM. Le Fustec et Yves Berthou de préférence à celui de MM. Petit et J. Reynaud.

Il est bien entendu que je ne plaide nullement la plus grande authenticité du texte que j'offre aux méditations de mes lecteurs. Je le crois plus clair et plus conforme à l'esprit du Druidisme, mais je n'essaie nullement de les tromper sur son origine et sur mes remaniements personnels. En groupant l'essentiel des Triades en 21 tercets je leur conserve jusqu'à leur apparence ésotérique (1).

Voici donc, après ces réserves nécessaires, l'essai de reconstitution ou d'interprétation des « Triades » que j'ai tenté :

I. — Trois choses insaisissables pour l'esprit :

Dieu ;
L'infini ;
L'éternité.

Et ces trois choses constituent le cercle de *Keugant* où il n'y ni vivant ni mort et nul ne peut le traverser.

II. — Trois cercles de vie :

Le commencement dans *Announ* qui est le cercle de la vie obscure ;

(1) Dans la doctrine ésotérique et dans celle de Pythagore la valeur des nombres 3 et 7 est essentielle.

- La traversée (ou la durée) dans *Abred*, qui est le cercle de la vie humaine ;
La fin dans *Gwenved* qui est le retour à Announ par la porte obscure de la mort.
- III. — Trois états des vivants :
L'état de nécessité dans Announ ;
L'état de liberté dans l'humanité d'Abred ;
L'état de dispersion dans Gwenved.
- IV. — Trois sortes de nécessité dans Abred :
Le moindre de toute vie et de là le commencement ;
La substance de chaque chose et de là la croissance ;
La formation de chaque chose de la mort et de là la débilité de la vie.
- V. — Trois calamités primitives d'Abred :
La nécessité ;
L'oubli ;
La mort.
- VI. — Trois choses primitives simultanément créées :
L'homme ;
La lumière ;
La liberté.
- VII. — Trois nécessités avant de parvenir à la plénitude de la science :
Se souvenir d'Announ ;
Traverser Abred ;
S'imprégner de Gwenved.
- VIII. — Trois nécessités de l'homme :
Souffrir ;
Se renouveler ;
Choisir.
- IX. — Trois alternatives de l'homme :
Abred et Gwenved ;
Nécessité et Liberté ;
Mal et bien, toutes choses étant en équilibre et l'homme ayant le pouvoir de s'attacher à l'un ou à l'autre suivant sa volonté.
- X. — Par trois choses la fatalité d'Announ retombe sur l'homme :
L'indifférence contre la science ;
Le détachement du bien ;
L'attachement au mal.
- XI. — Trois choses justificatives de l'état d'Humanité :
Acquérir la science, l'amour et la force morale avant que la mort ne survienne, — et l'on ne peut le faire

- qu'entre la liberté et le choix, donc pas avant l'état d'humanité.
- XII. — Trois victoires sur le mal :
Science ;
Amour ;
Pouvoir, — car la vérité, l'amour et la puissance accomplissent par l'union de leur force tout ce qu'elles désirent.
- XIII. — Trois privilèges de l'état d'Humanité :
L'équilibre du mal et du bien et de là la comparaison ;
La liberté du choix et de là le jugement et la préférence ;
Le commencement de puissance qui décide du jugement et du choix.
- XIV. — Trois différences entre tout vivant et les autres vivants :
L'Awen ou génie personnel ;
La mémoire ;
La connaissance ; — c'est-à-dire que tous trois sont pleins en chacun et ne peuvent lui être communs avec un autre vivant.
- XV. — Trois dons naturels à tout vivant :
La plénitude de sa race ;
La conscience de son humanité ;
Le dégagement de son génie primitif ou Awen, — et par là chacun diffère des autres.
- XVI. — Par la compréhension de trois choses l'on diminue le mal et l'on triomphe de la mort :
Celle de leur nature ;
Celle de leur cause ;
Celle de leur action.
- XVII. — Trois choses qui ne disparaîtront jamais à cause de la nécessité de leur présence :
La forme de l'être ;
La substance de l'être ;
La valeur de l'être.
- XVIII. — Trois choses en croissance :
La lumière ;
L'intelligence ou vérité ;
L'âme ou vie.
- XIX. — Trois choses en décroissance :
L'obscurité ;
Le mensonge ;
La mort.

XX. — Trois choses se renforçant chaque jour :

L'amour ;
La science ;
La justice.

XXI. — Trois choses s'affaiblissant chaque jour :

La haine ;
La déloyauté ;
L'ignorance.

Nous avons sans doute dans ces 21 triades l'essentiel de la pensée druidique. Nous y avons, en outre, les éléments de la plus hardie des philosophies et de la plus profonde des morales. Je me trompe peut-être ; mais je crois que cette philosophie des « Triades » constitue le vrai trésor de la race et le meilleur de notre héritage intellectuel.



LE PELAGIANISME ET LA PENSÉE BRETONNE

I

LE PELAGIANISME

Les doctrines philosophiques dont nous venons d'esquisser les grandes lignes et l'agonie n'ont pas été sans marquer de leur empreinte les débuts de l'Église gauloise. Le contraire eût été sans doute inconcevable. On ne comprendrait pas qu'une doctrine de la valeur morale du Druidisme, riche d'un si grand passé et vaincue par le christianisme, dans les conditions que nous venons d'évoquer, n'eût pas projeté quelques lueurs ou quelques reflets sur l'idéologie des vainqueurs. Il entre dans ces luttes d'idées, de philosophies et de civilisations toute une série confuse d'actions et de réactions qui peuvent à distance échapper aux yeux peu clairvoyants, mais qui n'en existent pas moins. De même que le « Livre des Triades » nous fournit une preuve des influences chrétiennes sur les souvenirs du Druidisme, de même nous avons la certitude que le Christianisme dut se ressentir en Grande-Bretagne et en Gaule des spéculations parmi lesquelles avait vécu jusque là l'élite de la population. Il serait inouï que le catholicisme eût pu subir, au point où il l'a subie, l'empreinte des superstitions païennes, sans rien devoir ou concéder en France à « l'Esprit de la Gaule ». Si l'on approfondissait l'histoire de l'église de France, on y retrouverait sans doute à chaque pas ces influences obscures, mais essentielles. Sans vouloir pénétrer autrement ce problème, il nous suffira d'étudier le *Pélagianisme* pour comprendre le sens où elles pouvaient agir.

Le Pélagianisme est, en effet, dans le catholicisme l'hérésie bretonne par excellence, celle à laquelle revient incessamment et inconsciemment l'âme de la race. Pélage représente dans le christianisme primitif, au ^ve siècle, la pensée celtique et occidentale en face de saint Jérôme et de saint Augustin, qui y incarnent la philosophie orientale et l'ordre romain. Dans ce grand drame de l'esprit, à l'heure crépusculaire où la Rome impériale s'effondrait sous les coups des Barbares

et où la puissance de l'Eglise allait jaillir parmi les ruines du Palatin, c'est à l'aïeul breton, au vaincu, que vont encore d'instinct toutes nos sympathies. Il y fut le plus grand et le plus près de la vérité. Sa victoire eut changé les destinées de l'Eglise. Elle l'eut laissé moins mystique, plus réaliste et par là elle l'eut rapprochée du vrai libéralisme. Peut-être lui eût elle également évité dans la suite les grandes ruptures morales du xvi^e siècle qui ont constitué le Protestantisme.

Une telle vision de l'histoire chrétienne est propice à toutes les rêveries. Quoi qu'il en soit, la gloire de Pélage demeure incontestable. Le Pélagianisme n'est pas seulement une date importante dans l'histoire de l'Eglise; il est plus encore une date considérable dans l'histoire de la *Pensée Bretonne*. Voilà ce qui nous importe au point de vue où nous nous plaçons. Sa défaite n'en affaiblit ainsi, en aucune manière, l'intérêt ni la portée. Le Pélagianisme est au v^e siècle, à l'heure tragique de toutes les agonies, l'écho direct et retentissant des doctrines proscrites en Gaule, qui se mouraient en Grande et en Petite-Bretagne. Il est, au seuil des croyances nouvelles et dans ces croyances, le testament secret du Druidisme, écrit et consigné par un Breton qu'imprégnaient visiblement et jusqu'au cœur les longues spéculations morales de ses ancêtres. Tel est le sens inattendu ou inaperçu où nous jugeons utile de poser et de résoudre le problème du pélagianisme. Il constitue pour nous une maille dans la forte chaîne des traditions, le lien précis du passé avec le présent, du génie de la Gaule avec le génie de la France moderne, même christianisée, dont la Bretagne, nous ne saurions trop le répéter, est et demeure inséparable.

Deux considérations ont à ce point de vue une valeur qu'il importe de souligner : l'origine incontestablement bretonne de Pélage et l'heure où se produisit l'hérésie Pélagienne.

Le v^e siècle qui vit la chute de Rome et l'agonie de la puissance impériale est aussi, ne l'oublions pas, le siècle où nous avons situé les derniers jours du Druidisme en Petite-Bretagne. Il avait déjà disparu en Grande-Bretagne; mais sans nul doute le souvenir en était assez proche pour s'être conservé avec plus ou moins de pureté dans la mémoire des hommes. J'incline à croire, d'ailleurs, que les conflits du Druidisme et du Christianisme n'y eurent pas toute l'acuité qu'ils présentèrent ensuite en Petite-Bretagne. Cela tient à ce que le christianisme au ii^e ou au iii^e siècle avait un côté moral, mystique et ésotérique qui l'emportait sur le côté violemment dogmatique de la doctrine lorsqu'elle fut définitivement

élaborée et victorieuse. Cela tient, aussi, à ce que le christianisme put apparaître aux Bretons de Grande-Bretagne comme une doctrine proscrite, parlant fraternelle et pitoyable, tandis qu'il se présentait à l'Armorique sous les auspices de l'invasion insulaire et comme un instrument moral de la conquête. On ne saurait omettre de telles considérations. Elles expliquent certains aspects de la vie religieuse en Grande-Bretagne, la pénétration du christianisme par le Druidisme en Irlande et en Galles et la facilité des conversions. Des légendes nous en ont conservé le souvenir. La tradition rapporte que tel saint comme Gildas fut druide ou barde avant de devenir moine. Ces mêmes considérations expliquent vraisemblablement la formation intellectuelle de Pélage (1).

Nous savons assez peu de chose de sa naissance, de sa jeunesse et de sa vie elle-même; mais ce que nous en connaissons par ses adversaires suffit à éclaircir les problèmes accessoires qui nous importent. Pélage est incontestablement d'origine bretonne. Il était né en Grande-Bretagne vers l'an 360. Saint Augustin et saint Jérôme le qualifient de Breton et il semble même qu'il appartint à la race particulièrement barbare des Scots. Son vrai nom serait Morgan, « l'Homme de la Mer ». Il l'aurait transformé par la suite en celui de Pélage qui est l'équivalent grec. On ne sait avec exactitude s'il fut prêtre ou laïc. Il semble, cependant qu'il dût appartenir aux ordres monastiques. Son rôle ne s'explique qu'à cette condition. La tradition bretonne rapporte d'ailleurs qu'il fut abbé du monastère de Bangor, le plus illustre de l'Irlande. Les portraits qu'en ont tracés ses adversaires, et notamment saint Augustin, nous le représentent comme une sorte de monstre massif et lourd, presque difforme, borgne en outre et eunuque de naissance; mais sous cette enveloppe si rude et si douloureuse il cachait une âme ardente, grave et passionnée. Les adversaires de

(1) L'éducation chez les anciens Bretons, dit A. de Courson dans son « Histoire des peuples bretons », était profondément religieuse... Pour l'enfance comme pour la jeunesse, l'enseignement était tout religieux. Telle était l'austérité de mœurs de ces prêtres païens (les Druides) que le Christianisme put s'implanter sans aucun obstacle sur la terre britannique. Les premiers évêques de l'île de Bretagne étaient, on l'a dit avec raison, de véritables Druides chrétiens. La plupart de nos saints d'Armorique avaient été les disciples des prêtres de Hu-Ar-Bras. Cette double empreinte ne s'est jamais effacée dans la Bretagne. Adorateurs fervents du Dieu crucifié les Bretons ont pourtant conservé, avec la ténacité qui les distingue, je ne sais quelle teinte de Druidisme... De là les contrastes si tranchés du caractère national.

Pélagie reconnaissaient d'ailleurs la force de sa parole et la puissance impérieuse de son génie. « Lorsqu'il parut dans les cercles chrétiens de Rome, dit Amédée Thierry, on put reconnaître en lui de prime abord le philosophe hardi et subtil, autant que le théologien consommé, maniant merveilleusement la dialectique et armé de toutes ses ruses. Audacieux dans l'attaque, habile à faire retraite devant un ennemi plus fort, il se rendait pour ainsi dire insaisissable. Son langage était persuasif quoi qu'incorrect et son style tout en manquant d'élégance entraînait par l'enchaînement logique des idées et par une argumentation grave et simple. Bien qu'il sût le latin à fond et qu'il s'exprimât en grec avec facilité, l'éducation lui faisait évidemment défaut. En dépit de ces côtés faibles les adversaires de Pélagie s'inclinaient devant son génie... » Ce portrait peut nous suffire. Guizot ajoute qu'il était « un homme bien né, instruit, de mœurs graves et pures. »

Tel nous apparaît l'homme dans l'insaisissable recul des siècles qui estompe aisément les traits et fausse les perspectives. Quelle était sa doctrine ? Que valait-elle dans la formation de la pensée chrétienne et en quoi surtout l'intérêt de cette doctrine demeure-t-il lié aux études toutes particulières que nous poursuivons en ce moment ?

Je m'efforcerai de répondre à ces questions brièvement et clairement.

Dans la controverse dite du Pélagianisme qui est la grande hérésie du ^ve siècle, il s'agit du problème du libre arbitre et plus particulièrement « des rapports de la liberté de l'homme avec la puissance divine, » (E. Guizot). Le problème se posait à l'occasion des grands mystères chrétiens de la grâce et de la prédestination. On connaît sur ce point la doctrine fondamentale de l'Eglise. Cette doctrine, défendue et propagée, par saint Augustin avec un éclat incomparable, se résumait en ces trois points : 1° Par suite du péché d'Adam, les hommes naissent privés de la grâce sanctifiante, exposés à l'ignorance et à la concupiscence, condamnés à la douleur et à la mort. — 2° Sans la grâce actuelle, c'est à dire sans un secours de Dieu éclairant son esprit et fortifiant sa volonté, l'homme ne peut rien faire qui soit utile à son salut. — 3° Bien que l'homme ne soit jamais déterminé invinciblement à commettre aucun péché, en particulier, pour les éviter tous sans exception il lui faudrait une continuité d'efforts dont il n'est pas capable (nouveau Larousse). Telle est la doctrine catholique. Je n'ai nullement l'intention d'étudier en soi le problème si difficile, si longuement controversé de la grâce et

de la prédestination, que saint Augustin proclamait lui-même « une question épineuse et qui pouvait troubler la foi ». Il me suffit de bien poser les termes de l'hérésie pélagienne et d'en retenir l'origine. Il est évident que cette doctrine de la grâce qui explique et justifie la rédemption et qui est devenue, de la sorte, essentielle dans le catholicisme a pour résultat de détruire la liberté humaine ou de la limiter jusqu'à la valeur d'une négation. Cette objection sera toujours l'objection invincible du rationalisme au catholicisme. Ce fut précisément celle de Pélagie. Lorsqu'on connaît les sources et le mystère de l'âme bretonne, on conçoit aisément à quel point la doctrine de l'église, parvenue à cette rigidité dans les formules, pouvait heurter ceux qui venaient au christianisme encore tout imprégnés du souvenir, du parfum sauvage des vastes spéculations druidiques sur l'univers, la vie de l'âme, la liberté humaine.

Rappelons-nous plutôt ces fameuses « triades » où nous avons retrouvé et résumé la quintessence de la philosophie enseignée par les anciens druides : « Trois premières choses simultanément créées : l'homme, la lumière, la liberté. — Trois nécessités de l'homme ; souffrir, se perfectionner, choisir. — Trois alternatives de l'homme : Abred et Gwenved, nécessité et liberté, mal et bien, toutes choses étant en équilibre et l'homme ayant le pouvoir de s'attacher à l'un ou à l'autre suivant sa volonté. — Trois privilèges de l'état d'humanité : l'équilibre du mal et du bien et de là la compensation ; la liberté du choix et de là le jugement et la préférence ; le commencement de la puissance qui décide du jugement et du choix. »

Si l'on admet, comme nous l'avons fait, que ces triades ont quelque authenticité et qu'on y peut entrevoir la doctrine essentielle du Druidisme, il est certain qu'une telle éthique est entièrement à l'opposé des conceptions chrétiennes de la grâce et de la prédestination qui, négatrices de l'une et l'autre du libre arbitre, visent à grandir la divinité de toute la faiblesse humaine. La contradiction entre le Druidisme et le Catholicisme est sur ce point fondamentale, insoluble. On conçoit, dès lors, que le jour où le catholicisme eut adopté ces formules qui reflètent les spéculations religieuses de l'Orient, mais que n'impliquaient nullement le christianisme primitif des évangiles, il put y avoir en Occident des étonnements et même des résistances. Elles heurtaient à fond la tradition séculaire de la Gaule. Elles impliquaient la répudiation non pas seulement du texte des « triades » et des souvenirs du Druidisme mais encore et

surtout des instincts les plus secrets, les plus puissants de la race dont les « Triades » n'étaient que l'expression écrite ou orale. Il était inévitable qu'un si grand sacrifice dût, à l'occasion, soulever les résistances et les protestations des âmes les plus fortes, imbues inconsciemment de ce rationalisme et de ce libéralisme qui avaient si longuement imprégné les êtres et les choses autour d'elles.

Ce fut précisément le cas de Pélage.

Pélage, en raison de ses origines et de sa formation intellectuelle, ne pouvait accepter sans hésitations la doctrine de la grâce. L'examen devait le conduire à l'hérésie. Je m'imagine que le trouble dut être grand en cette âme profondément chrétienne. C'est là le drame breton par excellence, — la vraie tragédie de la « pensée bretonne ». Nous en retrouvons l'écho de siècle en siècle, jusqu'à Lamennais et jusqu'à Renan. Il retentit également dans les ruines de Bangor et de Saint-Gildas, sous les hautes futaies de « La Chénaie » et les voûtes de la vieille cathédrale de Tréguier. Pélage était trop près encore du Druidisme, trop pénétré de ses vastes et magnifiques spéculations sur la liberté humaine pour admettre que l'homme maître de faire le mal, ne le fut pas d'accomplir le bien sans la grâce de Dieu. Il ne put concevoir que l'être suprême, en créant l'homme, ne lui eût donné l'instinct de la perfection morale que pour lui interdire ensuite de l'atteindre jamais par ses propres efforts et par ses seuls mérites et qu'ainsi l'âme n'eût en réalité que la liberté du mal sans celle du bien. Il protestait contre ces doctrines subtiles et dégradantes du péché originel, de la grâce, de la rédemption, de la prédestination. Il ne protestait pas seulement au nom de la liberté humaine en péril, mais au nom même de la divinité dont c'était rabaisser l'œuvre. « Il faut, disait-il, rechercher si le péché vient de la nécessité ou de la liberté. Si le péché est nécessité, il n'existe pas ; s'il est volontaire, on peut l'éviter et l'homme peut donc être sans péché... » L'homme est libre, entièrement libre : « Il lui appartient et il n'appartient qu'à lui qu'il soit ici-bas méchant ou bon, dégradé ou parfait. Sa damnation et son salut sont également dans ses mains. »

Il disait encore : « Que la dignité de notre nature consiste principalement dans le libre arbitre que Dieu a donné à l'homme, afin qu'étant capable du bien et du mal, il pût naturellement l'un et l'autre et tournât sa volonté à l'un ou l'autre. »

N'est-ce point là l'écho ou la transposition de ces « triades » qui proclamaient souverainement, comme un pri-

vilège de l'état d'humanité, l'équilibre du mal et du bien, la liberté du choix et le commencement de la puissance qui décide du choix et du jugement ? Dans le troisième titre de son ouvrage sur le Libre-Arbitre, Pélage expliquait tout le fond de son dogme en distinguant le pouvoir, le vouloir et l'être, c'est-à-dire l'action et ce plan est contenu tout entier dans les triades que nous avons vues. Il en a l'aspect précis et l'esprit. Le Pélagianisme nous apparaît bien de la sorte, au sein du catholicisme, comme une sorte de glose druidique. Voilà précisément sa valeur à nos yeux.

Je puis en donner une preuve accessoire.

Saint Jérôme réfutait les Pélagiens, en 414, attribue l'origine du Pélagianisme aux pythagoriciens et aux stoïciens qui disaient que l'on pouvait non seulement réprimer mais éteindre ses passions. Il en rapprochait les affirmations des Pélagiens qui soutenaient que l'homme, usant de son libre arbitre, pouvait parvenir à ne point pécher. Il nous faut retenir ce jugement de saint Jérôme et il nous faut le replacer à sa date. Son intérêt ne saurait échapper à nul de ceux qui nous lisent. On se rappelle, en effet, que les anciens comparaient les doctrines des Druides à celles de Pythagore et on se rappelle aussi que nous les avons rapprochées nous-mêmes des doctrines stoïciennes. Ainsi, le jugement que porte saint Jérôme, dans son ignorance évidente du Druidisme, aboutit à projeter une nouvelle lueur sur ce problème et il justifie le point de vue auquel nous nous sommes placés.

Remarquons, toutefois, que si l'idée essentielle du Pélagianisme repose en la croyance au libre arbitre, l'intérêt de la doctrine au point de vue catholique réside surtout dans les conséquences morales et religieuses que l'esprit ardent de Pélage en a déduites. Dans sa lettre à sainte Démétriede (414), qui est le premier de ses écrits où il ait laissé éclater son hérésie, Pélage dit expressément que toutes les fois qu'il donne des instructions de morale, il commence par montrer les forces de la nature humaine, afin d'encourager à la perfection par l'espérance d'y réussir. Après avoir ainsi montré que la dignité de notre nature consiste principalement dans le libre arbitre que Dieu a donné à l'homme, il en vient au détail de la conduite d'une vierge et il adresse à Démétriede ces paroles remarquables : « Vous avez ici de quoi être justement préférée aux autres. Car la noblesse et la richesse corporelle viennent des autres et non de vous ; mais il n'y a que vous qui puissiez donner les richesses spirituelles. C'est en cela que vous êtes donc vraiment louable et digne

« d'être préférée aux autres, en ce qui ne peut être que de vous et en vous. »

On se rend compte aisément de l'enchaînement des idées de Pélagé. On comprend comment, parti du libre arbitre, faisant essentiellement de la liberté humaine, avec les « Triades », La base ou le pivot de toute morale, il fut amené à nier les dogmes du péché originel, de la rédemption et de la grâce. De telles négations sont dans la logique de toutes les doctrines « pélagiennes », comme nous le verrons par la suite. « La Rédemption, disait orgueilleusement Pélagé, n'a été que pour les faibles. Les forts n'en avaient pas besoin. Quant au péché originel, la foi non plus que le raisonnement ne saurait l'admettre. Le baptême efface chez les hommes la tache du péché, lorsque les hommes l'ont commis ; mais chez les enfants et chez les justes qui sont innocents que viendrait-il effacer ? Rien assurément et il n'est dans ce cas qu'une sanctification salutaire au nom du Christ. » Il disait ailleurs : « Le péché ne naît pas avec l'homme ; il ne vient pas de la nature, mais de la volonté. » Et encore : « Avec un ferme propos vers le bien on n'a pas besoin de la grâce, ni de l'assistance du ciel ; on devient parfait parce qu'on veut l'être. Il y a eu des justes en dehors même de cette loi, dans les ténèbres de l'idolâtrie. Plus de cérémonies, donc plus d'expiation, plus de prières pour les forts ! Tout cela est le lot des faibles ou le rachat d'une ignominieuse lâcheté. » Admirable doctrine, où le stoïcisme chrétien rejoignait d'un bond, par-dessus les mythes orientaux, les meilleures formules du vieux stoïcisme druidique ! Magnifique effort de l'homme pour se hausser au niveau des vrais dieux, par la morale et par la liberté !

Telle est la doctrine dont Pélagé se fit le défenseur contre saint Jérôme et contre saint Augustin et que ses disciples s'efforcèrent à sa suite de répandre en Afrique et en Orient, après la chute de Rome (410), qui laissait la chrétienté décapitée comme l'empire.

Ce fut un long drame, plein de trouble et dont nous ne percevons guère que les échos hostiles. Dès 411, Pélagé et Célestius sont à Hippone et à Carthage, où le diacre Paulin les accuse d'hérésie. Condamnés en 412 par le concile de Carthage, ils se réfugient en Asie et leurs doctrines y sont accueillies si favorablement, qu'Augustin s'en alarme comme d'un péril pour l'Eglise. Pélagé y avait, en effet, trouvé de puissants protecteurs comme Jean, évêque de Jérusalem qui réussit à le faire absoudre et proclamer orthodoxe par le

concile de Diospolis en Palestine (415). Mais Augustin ayant réuni deux conciles solennels à Carthage et à Milève en Afrique, où son autorité prédominait, leur déféra la doctrine pélagienne qui y fut condamnée. Le pape Innocent, saisi par Augustin de cette double condamnation, la confirma solennellement. Toutefois, Zozime ayant succédé à Innocent, Célestius obtint du nouveau pape un nouvel examen et Zozime écrivit aux évêques d'Afrique qu'ayant entendu la justification de Pélagé, il s'en tenait pour satisfait. Augustin réunit aussitôt un autre concile à Carthage (mai 418). Deux ou trois cents évêques y étaient présents. Ils condamnèrent à nouveau les Pélagiens, les déférant à l'autorité de l'empereur Honorius comme hérétiques. Le pape Zozime ne put résister à cette double pression des évêques et de l'empire. Il les condamna à son tour. Dix-huit évêques d'Italie ou de Gaule ayant refusé de s'incliner furent dépossédés de leurs sièges et exilés en Orient. Un tel coup de force eut raison des dernières résistances du Pélagianisme. Cependant, un certain nombre de prêtres et de moines s'efforcèrent encore de sauver, contre ces condamnations et contre ces proscriptions, tout ce qui pouvait être sauvé de la liberté humaine. Ils édifièrent une doctrine dont le but était de trouver une transaction entre la doctrine de Pélagé et celle d'Augustin et qu'on a appelée le semi-Pélagianisme. Il est remarquable que ce Pélagianisme adouci, dépouillé de ce que l'âme de Pélagé pouvait avoir de trop rude, de trop absolue, de trop entière, prit également naissance dans les monastères de Gaule, notamment celui de Lérins, et qu'il fut défendu principalement par le clergé gaulois. J'incline à voir dans ce fait une preuve nouvelle des influences mystérieuses de la tradition celtique et druidique et de l'ébranlement causé par la grande voix de Pélagé dans ces consciences qu'imprégnait à un si haut degré, à leur insu même, l'âpre souci de la liberté qui nous vient des Gaules et qui demeure le plus cher de notre héritage intellectuel, à travers les siècles révolus où nous nous cherchons nous-mêmes. Voilà, en tous cas, incontestablement, quel est le sens de la tradition bretonne lorsqu'on la considère à travers la vie et l'œuvre des meilleurs et des plus grands dans la race.

ABÉLARD — LAMENNAIS RENAN

Si l'on fait abstraction des considérations accessoires où nous avons pu nous attarder, il est certain que ce qui domine dans le Pélagianisme c'est, avant tout, le souci pénétrant de concilier la raison et la liberté avec les dogmes étroits du catholicisme. La thèse de Pélage est philosophiquement celle du libre arbitre au regard du déterminisme ramené à la doctrine de la grâce et de la prédestination. Je n'ai pas à discuter ce difficile problème, ni à chercher la synthèse du libre arbitre et du déterminisme qui est l'un des buts de la philosophie moderne. Pélage, de toute évidence, n'a pas plus ignoré les difficultés de ce problème que ne l'avait fait le Druidisme. Sans doute, nos actes sont déterminés par toutes sortes de réactions confuses, — physiques, intellectuelles ou morales, — et dans cette mesure notre liberté individuelle est singulièrement atténuée ; mais ces raisons demeurent en nous et notre raison s'y meut avec une indépendance relative. C'est pour cela que les Triades font un si grand cas de la connaissance qui est pour l'homme un moyen de mieux juger entre le mal et le bien, partant de mieux choisir et de se rendre plus libre. Ce que Pélage ne pouvait admettre sans résistance, c'est que les motifs de détermination entre le mal et le bien nous fussent en quelque sorte étrangers, imposés par la divinité dont le choix faisait ainsi les élus et les réprouvés. Une telle doctrine est, en effet, contraire à toute vraie morale par la suppression de la responsabilité individuelle. Elle nous reste incompréhensible et inacceptable. A quinze siècles de distance, nous sommes avec les vaincus contre les vainqueurs.

Il est remarquable que l'impérieux souci de réalisme philosophique et de liberté qui est derrière le Pélagianisme se retrouve à chaque pas dans la pensée bretonne. C'est sous des formes à peine différentes, à peine renouvelées ou atténuées, la cause essentielle et profonde de tous ces départs de l'Eglise, de toutes ces ruptures qu'ont illustrées un Abélard, un Lamennais, un Renan. La répétition même de ces crises morales s'impose à l'esprit, invinciblement, lorsqu'on étudie la Bretagne. Il est impossible de ne pas y voir un des

traits caractéristiques de la race, quelle que puisse en être la cause, d'autant que le même libéralisme dont la force domine tous les mensonges et tous les préjugés, se retrouve en d'autres âmes moins tumultueuses et moins tragiques, telles parmi les modernes Clémence Royer, l'amiral Réveillère, B. Jacob et F. Le Dantec. Lorsque je regarde ces âmes une à une, lorsque j'en soupèse la valeur intellectuelle, il me semble qu'elles ont été comme trempées par le même feu intérieur. Je ne sais exactement la mesure des influences obscures qui peuvent prédominer en elles, — si c'est la race, la terre ou les traditions. Je sais seulement qu'elles sont du même métal ou du même granit et que l'inquiétude humaine y retentit avec des échos pareils.

Dans un semblable débat, le mieux sans doute serait d'étudier les hommes et les œuvres ; mais, pour être complète, une telle étude dépasserait mon dessein actuel. Je me bornerai, en conséquence, à esquisser rapidement certains aspects essentiels des doctrines philosophiques et religieuses d'Abélard, de Lamennais et de Renan. Il sera facile d'en saisir le lien avec le Pélagianisme et, par delà, le Pélagianisme, avec le vieil ésotérisme druidique qui constitue de la sorte la lointaine et mystérieuse unité de l'âme bretonne.

Tout le monde connaît la vie d'Abélard, sinon son œuvre. L'histoire d'Héloïse et d'Abélard appartient depuis longtemps aux grandes légendes humaines, à celles où viendront éternellement se raffraichir le cœur tourmenté des hommes et le cœur inquiet des femmes. Bien qu'il y ait le plus souvent un lien subtil ou impérieux entre la vie d'un homme et son œuvre, je ne m'arrêterai guère à cette aventure sentimentale si profonde et si douloureuse qu'elle ait été, si importante qu'elle puisse être dans la vie intellectuelle d'Abélard. Je n'ai souci que de dégager les idées essentielles de cet autre hérésiarque, alors que l'âme pleine de trouble, partagé entre les inquiétudes de sa tendresse et les inquiétudes de sa pensée, il errait de solitude en solitude, jusqu'au jour d'infinie lassitude où le monastère de Cluny lui fut à la fois un asile et une tombe.

Les conclusions auxquelles était parvenu Abélard nous apparaissent d'une hardiesse extrême pour son époque. Elles le sont plus encore que celles de Pélage, car les dogmes catholiques étaient plus absolus, plus indiscutables au XII^e siècle qu'au V^e. La gloire, l'autorité particulière, le talent d'Abélard leur donnèrent tout de suite un retentissement inouï. « Ils passent les mers et volent au-delà des Alpes, disait l'abbé de Saint-Thierry, parlant des ouvrages

d'Abélard ; on les publie, on les enseigne, on les soutient librement. Sa théologie est en faveur jusque dans Rome : les écoliers, non seulement dans les écoles, mais dans les carrefours et non seulement les écoliers, mais les enfants, les simples d'esprit, dissertent en tout lieu, touchant la sainte Trinité !.. Il fouille enfin jusqu'aux entrailles les secrets de Dieu. »

Abélard parlait, semble-t-il, de ce principe que l'autorité des pères de l'Eglise n'était nullement absolue. On avait le droit et le devoir de contrôler leurs assertions. Il admettait chez eux des réminiscences profanes et même des erreurs. D'autre part, il proclamait l'indépendance de la raison dans son domaine. Il définissait la foi l'estimation des choses qui ne paraissent point, nous dit saint Bernard après Guillaume, abbé de Saint-Thierry, et il prétendait qu'il fallait examiner avant que de croire. Il disait avec une force d'expression singulière « qu'une vérité ne doit point être crue parce que Dieu l'a dit ; mais parce qu'on est convaincu que la chose est ainsi. » On conçoit quelles pouvaient être les conséquences et quel pouvait être le danger d'un tel point de départ. Abélard, en ne reconnaissant pas le caractère révélé et intangible des dogmes, mais en les soumettant au contrôle de la raison et en s'efforçant de les démontrer, sapait en réalité la base de la doctrine catholique. Il y introduisait, avec le libre examen, tous les germes de schisme et d'hérésie. La voie où il s'engageait, « fouillant jusqu'aux entrailles les secrets de Dieu », était singulièrement dangereuse. Elle n'était pas seulement dangereuse pour l'Eglise ; elle l'était pour lui-même. En réalité, elle l'entraîna jusqu'à reprendre l'essentiel des thèses Pélagiennes sur le péché originel, la grâce et la rédemption. Lui aussi, pénétré inconsciemment de tout le vieux libéralisme celtique, posait en principe que « nous pouvons vouloir le bien et le faire par le libre arbitre et sans le secours de la grâce. » Nous retrouvons là l'idée fondamentale du Pélagianisme. En voulant expliquer la foi par la raison et la religion par la philosophie, Abélard émancipait l'intelligence humaine ; mais c'était au détriment des choses divines. La puissance de la race et des souvenirs l'emporta, comme Pélagie, au delà des bornes de la foi et le scandale, à nouveau, fut immense dans l'Eglise.

L'erreur d'Abélard, tout comme l'erreur pélagienne demeure magnifique. Elle est du même ordre moral. Il n'y a péché que dans le consentement au péché : « Le crime, enseignait-il, n'est pas dans l'acte, mais dans l'intention », formule excellente, formule de haute et forte moralité, mais

dont le résultat était de supprimer les péchés d'ignorance et, parmi eux, le premier de tous, le péché originel. Si le crime est dans l'intention, non dans l'acte, les justes peuvent être sauvés en dehors de la religion et « ceux-là même n'ont pas péché qui ont crucifié Jésus sans savoir qu'il fut le sauveur ». Quant au péché originel, Abélard le considère comme une peine, non comme un péché. « Quand nous disons que les hommes naissent avec le péché originel, écrit-il, et qu'ils le contractent du premier père, cela doit s'entendre plutôt de la peine du péché à laquelle ils naissent sujets, que d'une faute effective de l'âme et d'un mépris réel de la divinité. Car celui qui n'a pas encore l'usage de sa raison, ni de sa liberté, ne peut être coupable d'aucune transgression, ni d'aucune négligence et, par conséquent, n'a rien en lui qui puisse mériter ni châttment, ni récompense ».

Il est facile, maintenant, de suivre l'enchaînement des erreurs commises par Abélard à la suite de Pélagie et leur logique. Sa croyance à la raison et à la liberté le conduisit à nier le péché originel ; mais dès lors que le péché originel n'existe pas en tant que péché, la Rédemption devient également inutile ou incompréhensible. Le Christ n'a pas eu à nous racheter par l'infamie glorieuse de son supplice sur le Golgotha. « C'est un acte de pur amour. Dieu a voulu substituer la loi de l'amour à celle de la crainte... Le but de l'incarnation de Jésus-Christ n'était que de nous instruire par sa parole et son exemple... Notre rédemption est donc ce grand amour que nous inspire la passion de Jésus-Christ, amour qui non seulement nous délivre de la servitude du péché, mais encore nous acquiert la liberté des enfants de Dieu. » Saint Bernard n'eut sans doute pas grande peine à démontrer l'erreur commise par Abélard, du point de vue des dogmes catholiques et de l'Eglise. Il le put d'autant mieux que cette conception pélagienne du péché originel et de la rédemption aboutissait nécessairement à nier le dogme de la grâce, au même titre. « S'il était vrai, dit Abélard, que l'homme ne pût se préparer à la grâce sans le secours d'une autre grâce, il serait hors de blâme en péchant, parce qu'alors le défaut de la grâce retomberait sur celui de qui elle émane. C'est pourquoi nous devons dire qu'au moyen de la raison, que l'homme a reçue de Dieu, il peut s'attacher à la grâce qui lui est offerte, de sorte que celui qui se sauve n'est pas plus favorisé du ciel, avant qu'il s'attache à la grâce, que celui qui ne se sauve pas. Telle est, en effet, la conduite du souverain Etre à l'égard de tous les hommes dans l'ordre du salut, semblable à un

« joaillier qui expose en vente des pierres précieuses et les « fait briller aux yeux du public, afin d'exciter l'envie de les « acquérir, Dieu présente sa grâce à tous les hommes, les « exhorte par ses Ecritures et les invite par des exemples à « s'y attacher, en faisant un bon usage de leur liberté. »

Telles sont les explications ingénieuses que donnait Abélard des grands dogmes catholiques et grâce auxquelles il espérait concilier la raison avec la foi. Cette conciliation était impossible au XII^e siècle plus encore qu'au V^e. On voit aisément quel pouvait être, du point de vue de l'Eglise, le danger réel de la doctrine défendue ou enseignée par Abélard. En fouillant jusqu'aux entrailles les secrets de Dieu, elle savait la foi. Elle visait à la réhabilitation de l'homme, à son relèvement des abîmes d'impuretés où le catholicisme l'avait précipité pour mieux édifier la puissance divine sur un piédestal de chair souillée et souffrante ; mais cette réhabilitation ne pouvait s'obtenir qu'au détriment de la religion elle-même. C'est dans cette mesure que nous retrouvons chez Abélard le même souffle de l'esprit que chez Pélage. Les apologistes catholiques ne s'y sont pas trompés. Saint Bernard, dans sa grande lettre au pape Innocent, après le Concile de Sens où il expose et réfute les principales thèses de « la Théologie » d'Abélard, dit expressément, en parlant de ses théories sur le péché originel et sur la rédemption, que « c'est là rétablir l'hérésie de Pélage ». Tel est notre sentiment. Ce témoignage est d'un grand poids, à l'appui de nos déductions sur la pensée bretonne. Abélard et Pélage, tout en partant de points de vue peut-être différents, aboutissent aux mêmes conclusions essentielles. Ils se rejoignent dans les mêmes hérésies, par le même acte de foi en la raison humaine et en la liberté. Voilà ce qu'il importe de retenir.

L'Eglise qui avait fait appel aux lumières de ses plus grands docteurs, à saint Augustin et à saint Jérôme, contre Pélage, dut en appeler également contre Abélard à son plus grand orateur et théologien, à saint Bernard. La controverse entre ces deux esprits dont l'un moine à Clairvaux, représentait l'intégrité du dogme, et dont l'autre, à saint Gildas de Rhuys, était devenu le champion de la raison humaine et de la liberté, emplit de son éclat la première moitié du XII^e siècle. La chrétienté toute entière y fut attentive, juge et partie, partagée en deux camps. Traduit par saint Bernard devant le concile de Sens (1140), Abélard accepta le défi, en présence du roi de France, des comtes de Champagne et de Nevers, d'une foule d'évêques et d'abbés. Il avait trop présumé de

ses forces et de son génie pour vaincre l'hostilité irréductible d'une assemblée organisée contre lui et où ses ennemis étaient en majorité. A peine voulut-on l'entendre. Le concile avait son siège fait à l'avance. Abélard fut vaincu nécessairement, dans ce débat, malgré l'incontestable puissance de son talent. Il n'osa résister. Il vieillissait. Son âme était pleine de trouble. Il avait besoin de quiétude avant l'éternel sommeil, pour se préparer au grand mystère de la mort. Il humilia sa raison. Il se soumit, moyennant quoi il rentra dans le giron de l'Eglise qui lui était ainsi, comme à tant d'autres, la plus dure des prisons. Il mourut à Cluny dans l'ascétisme, le renoncement et la douleur, le 21 avril 1142, après avoir rempli le siècle de son enseignement, de ses malheurs et des éclats orageux de sa pensée. L'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, rendit sa dépouille mortelle à Héloïse, qui était abbesse du Paraclet, après l'avoir déclaré solennellement absout de tous ses péchés « par l'autorité de Dieu tout puissant et de tous les saints ». Ils reposent aujourd'hui, côte à côte, sous la même pierre tombale, — nouveau Merlin et nouvelle Viviane dont l'histoire, plus humaine que toute légende, fait partie de l'écrin infiniment précieux des traditions bretonnes.

La vie intellectuelle de Lamennais se présente à nous, abstraction faite des événements accidentels, comme une réplique à celle d'Abélard, à sept siècles de distance. Je veux dire qu'entré, lui aussi, dans les ordres, après avoir servi l'Eglise avec un éclat incomparable il en sortit pour les mêmes raisons de conscience, de dignité, de liberté. Le cas de Lamennais est encore celui de Renan quelques années plus tard ; mais alors que l'évolution de Renan se fit en apparence dans le calme de l'esprit et dans la paix du cœur, l'évolution de Lamennais s'opéra tardivement dans les tourments et les orages. Le lien du passé était ici plus lourd à briser. Nos préférences vont à ces âmes agitées et fiévreuses. Elles nous apparaissent plus près de nous au milieu des incertitudes où elles se débattent. Il me semble que nous devons pour une part notre quiétude morale à la douleur de leurs expériences. C'est peut-être la raison la plus profonde de la sympathie qui m'attire vers un homme comme Lamennais. Sa vie m'apparaît, dans ces déchirements, comme une de celles où se sont incarnés, avec le plus de puissance et de grandeur, l'âpre génie de la terre bretonne, son culte de

ta raison, son goût de la liberté. Je ne puis considérer certains portraits de Lamennais sans ressentir une émotion pénétrante devant cette face maigre, osseuse, à la bouche grave, un peu amère, aux yeux pensifs et tristes, au front large et haut, « en forme de tour », comme sculpté dans le granit le plus dur et le plus fin. Plus qu'un Chateaubriand, plus même qu'un Renan, il me semble que c'est là le héros de notre terre et de notre race. Tout est breton en lui, tout, depuis le tumulte et les incertitudes de la vie intérieure, le besoin d'action uni au goût de la solitude, la passion déchirante de vérité et de liberté qui lui fait briser les chaînes de la foi, jusqu'à cette rhétorique ardente, imagée, quelquefois un peu nuageuse où l'on retrouve le prophétisme inspiré que nous avons considéré, ailleurs, avec M. Scburé, comme un des aspects caractéristiques du génie Celtique.

La vie de Lamennais est demeurée incompréhensible pour la plupart de ses historiens et commentateurs. On a tenté d'expliquer par des raisons diverses l'évolution de son génie qui le précipita de l'ultramontanisme le plus absolu au piétisme et à la libre pensée. Ses ennemis n'y ont vu qu'une question d'orgueil blessé, l'orgueil de l'homme sûr de lui, infatué de sa pensée et qui ne put supporter avec l'humilité convenable les dures, mais nécessaires condamnations pontificales. C'est à mon sens ravalier singulièrement ce grand débat de la conscience. La vie claire et douloureuse de Lamennais proteste contre la frivolité d'une telle explication. Elle peut valoir comme raison de parti. Je ne doute point qu'elle suffise à ceux qui considèrent la Bretagne du seul point de vue catholique et dogmatique. Elle ne nous satisfait pas. D'autres ont tenté de justifier cette évolution par un examen spécieux des doctrines de Lamennais avant et après son évolution, en comparant notamment la philosophie de « l'Essai sur l'indifférence » à la philosophie des « Paroles d'un croyant » ou du « Livre du peuple ». Ils ont fait ressortir, notamment, que dans les écrits antérieurs à sa rupture avec l'Eglise, Lamennais réclamait la dénonciation du concordat et la liberté des cultes. A mes yeux ces considérations demeurent insuffisantes. Elles n'expliquent rien, car Lamennais visait, par là, à mieux assurer la prépondérance de l'Eglise et du pouvoir religieux. Son ultramontanisme n'en demeure pas moins entier.

Il y a eu, en réalité, vers 1832-33 une crise intérieure, extrêmement profonde, dans la vie de Lamennais, une de ces crises qui valent une révolution morale. Tout a contribué à la violence de cette crise, les circonstances comme les qua-

lités de l'âme. Elle se produisit à l'heure ardente et sérieuse de la maturité et elle s'est résolue en un renversement à peu près complet des idées générales. Voilà la vérité ! Chez Abélard, le drame demeure imparfait. L'homme lié au siècle, malgré sa puissance, hésite, tatonne dans les ténèbres et s'effraie. Finalement il humilie sa raison vaincue dans un monastère, — prison pour le corps, discipline pour l'esprit. Les temps où vivaient Lamennais étaient plus propices à la liberté des conversions et des attitudes. Lamennais est allé jusqu'au bout de son effort de vie. Il n'y pouvait rencontrer que le schisme et l'hérésie. Il n'en a point tremblé. Il s'y est barricadé, douloureusement, dans la pleine maturité de sa pensée. Les exhortations et les foudres de l'Eglise se sont brisées contre une volonté ferme, stoïque, sûre d'elle-même. Il avait trouvé ou cru trouver la vérité. Il n'était pas homme à la sacrifier à la papauté, ni même à un passé encore cher qui le tenait à la gorge, mais dont il avait sondé l'incurable infirmité. C'est ici qu'apparaît le caractère essentiellement breton du génie de Lamennais : la volonté ferme et réfléchie, le culte de la raison, surtout ce besoin d'indépendance ou de liberté qui est l'héritage des ancêtres, qui nous vient de la race ou de la terre, de toutes les forces obscures et lointaines dont nous sommes les prisonniers. Peu m'importe le nom qu'on leur donne. Elles existent à coup sûr et voilà bien le sens où l'esprit du passé souffle en nous. En brisant « la prison du dogme et de la foi », Lamennais revenait à sa nature primitive, à son « Awen » qui est, comme nous l'avons vu, le génie individuel de chacun d'entre nous, — pétri dans l'ivresse farouche de la liberté.

Ce qu'il y a de curieux, dans l'évolution d'un esprit comme celui de Lamennais, c'est la survivance du mysticisme religieux à la foi. Mais cette survivance n'est pas particulière à Lamennais. C'est aussi le cas de Renan. Chez l'un comme chez l'autre, le heurt des idées et des doctrines se résoud aux dépens du catholicisme, par une rupture éclatante avec l'Eglise ; mais leur christianisme n'en souffre point. Au contraire, il semble qu'il s'affermisse dans ces débats et ces combats de la conscience. Cependant, on ne les voit point adhérer au protestantisme qui pourrait apparaître, logiquement, comme un refuge dans un tel naufrage des croyances. Il leur répugne, sans doute, de passer d'un dogme à l'autre, d'une prison à une prison nouvelle et ils se confinent en une sorte de libre pensée religieuse, que nous retrouverions aisément chez d'autres Bretons qui n'ont pas eu les mêmes contacts avec le catholicisme. Il est impossible qu'il n'y ait

point là, aussi, un aspect particulier de l'âme bretonne, la marque de cette ferveur sérieuse, un peu hautaine, qui répugne également au cléricisme et à l'anticléricisme et dont le libéralisme, instinctif et profond, se résoud en tolérance ou en sympathie.

Pour comprendre Lamennais, pour bien comprendre la Bretagne et le génie breton à travers la vie et l'œuvre de Lamennais, nous ne devons pas omettre de telles considérations. Elles en éclairent pour nous les parties obscures. Ce qui heurte Lamennais dans le catholicisme, ce sont, pour ainsi dire, les choses accessoires devenues essentielles : la puérilité du dogme, les mystères, les mythes orientaux. Lamennais qui est assez hésitant sur beaucoup de points et dont le vague déisme, dans « l'Esquisse d'une philosophie », se libère mal de certaines habitudes de l'esprit, est des plus nets en ce qui concerne le péché originel. A l'instar d'Abélard, il rejette cette doctrine comme contraire à la raison et comme inintelligible, puisqu'il n'y a d'autre mal moral que celui qui réside dans la volonté. Nous reconnaissons de telles idées ; elles nous sont familières. Nous en savons aussi toutes les conséquences au point de vue du dogme et qu'elles sont le bélier dans le catholicisme. C'est l'essence même du Pélagianisme. Ainsi nous revenons, par les mêmes détours, au même point de départ. Ainsi s'éclaire pour nous, Bretons, le travail mystérieux qui a pu se faire dans l'esprit de Lamennais. Simplement, il était le fils de sa terre et de sa race, le prisonnier d'un passé magnifique qui retentit en lui avec un éclat et des sonorités incomparables, lorsque l'heure en fut venue...

Cette explication qui vaut pour le cœur tumultueux de Lamennais, prêtre et révolté, vaut pour l'âme recueillie, douce et sereine de cet autre hérésiarque qu'est Renan. La sève est la même sous la différence des écorces.

Sans doute il est plus difficile de saisir les mêmes influences précises, le même souffle mystérieux de l'esprit dans l'œuvre d'un homme comme E. Renan. Cela tient à l'ampleur même de cette œuvre. Une intelligence étendue et puissante, comme celle de Renan, dominait souverainement toutes les influences, celles du passé et celles du présent. Il est lui-même une influence philosophique, un point de départ nouveau pour la pensée et pour la spéculation. Renan n'en relève pas moins de la grande lignée à laquelle nous devons Pélagie, Abélard, Lamennais. Il est pétri du même sang et de

la même poussière. Sa philosophie religieuse, purement morale, se rattache étroitement à la philosophie de ces grands esprits. Préparé à la prêtrise dès l'enfance et marqué, comme eux, par l'empreinte indélébile de la cléricature, il s'évade par ses seules ressources intellectuelles, par la seule puissance de son génie, de la prison étroite que lui étaient aussi le dogme et la foi catholiques. L'évolution morale de Renan est exactement celle de Lamennais, plus précoce et plus vaste. Elle eût été celle d'Abélard et de Pélagie dans un autre temps. Le grand drame de « la pensée bretonne » se renouvelle, une fois encore, dans les mêmes conditions de trouble. Il nous en est resté le souvenir déchirant ou le témoignage apaisé dans maintes pages de l'auteur de « La Vie de Jésus ». Ainsi, la vie morale de ces Bretons illustres, où nous aimons à mirer la vraie pensée de la Bretagne, se présente à nous comme un éternel recommencement, comme le combat des mêmes forces obscures, à travers lesquelles souffle impétueusement l'âme de la race avec l'esprit du passé. Lorsque l'enchantement est rompu, lorsque le lien est brisé, c'est la même ascension claire vers le rationalisme et le libéralisme.

Si l'on se place au point de vue un peu particulier où nous nous sommes placés dans cette étude sur « la pensée bretonne », on peut dire de Renan qu'il est un Pélagien, tout comme Abélard ou comme Lamennais. Que l'on considère plutôt son œuvre maîtresse, l'admirable histoire de « La Vie de Jésus » et des « Origines de l'Eglise chrétienne ». N'est-elle pas pélagienne d'inspiration ? Toute l'œuvre de Renan vise à humaniser la religion et les dieux, à les libérer du mythe et du mystère, à les rendre compréhensibles pour notre raison en leur restituant leur caractère moral ; mais voilà, précisément, l'essence secrète du Pélagianisme. La « Vie de Jésus » pourrait être défini une glose pélagienne. Le Renanisme est par là, et dans cette mesure, l'aboutissant le plus complet du Pélagianisme. Le rationalisme religieux qui tendait à se dégager avec Pélagie et Abélard, qui cherchait son équilibre dans l'âme orageuse de Lamennais, trouve enfin chez Renan son expression parfaite et sa sérénité. La chaîne est sans brisures. Nous en avons renoué et reforgé, une à une, toutes les mailles.

On a appelé E. Renan le « pape du rationalisme » et cette expression traduit avec son immense influence intellectuelle, les tendances principales de sa philosophie, — celles-là mêmes que nous venons de dégager. Si admise et si glorieuse que soit cette expression, si bretonne soit-elle, il en est une autre cependant que je préfère. M. E. Faguet a défini E. Renan

un « positiviste chrétien ». Aucune définition ne m'a paru plus compréhensive, plus exacte, et plus profonde. Ces deux mots, dans leur contradiction apparente, caractérisent admirablement Renan et son œuvre. Il était cela surtout : un positiviste chrétien. « Positiviste, dit M. E. Faguet, il avait posé « en principe et affirma toujours que dans le train du monde, « rien n'est surnaturel ; que tous les instruments de connaissance de l'homme sont l'observation et le raisonnement ; « que la science ainsi munie doit organiser rationnellement et « scientifiquement l'humanité ; enfin que le progrès était possible et l'était dans ces conditions. Resté chrétien et profondément pénétré de l'esprit chrétien, du christianisme il avait « gardé le goût de la vie intérieure, le culte de l'idéal, l'effort « pour « participer à l'infini », le mépris de la terre, le dégoût « des ambitions et des avidités matérielles, le souci et la « pratique de l'examen de conscience, une sorte d'impuissance, « enfin, dont nous n'avons pas à nous plaindre, à éloigner la « métaphysique de ses préoccupations ! » M. Faguet ajoute : « Cet assemblage a certainement quelque chose d'un peu singulier. « Non, il n'a rien qui puisse nous heurter ou nous étonner. S'il fut réalisé à un degré rare dans l'intelligence magnifiquement ouverte et hospitalière d'un Renan, il caractérise également les autres intelligences bretonnes dont nous venons d'esquisser les développements parallèles. La définition de M. Faguet vaut pour le Pélagianisme. Il y a plus. On pourrait l'appliquer, avec une variante légère, au Druidisme qui serait défini admirablement : « une forme de positivisme religieux ». Aucune expression ne me paraît mieux rendre, mieux résumer la philosophie des « triades », dont les formules pénétrantes aboutissent à concilier l'antagonisme des religions et de la science dans une sorte de réalisme mystique où domine l'amour inouï de la lumière, de la vie morale et de l'humanité.

III

LA PENSÉE BRETONNE

Abélard, Lamennais et Renan sont incontestablement, avec Chateaubriand, les plus grands et les plus illustres parmi les Bretons. Ils incarnent la Pensée Bretonne avec une magnificence dont on chercherait en vain, ailleurs, l'équivalent. Ce sont les fils intellectuels du vieux barde endormi

sous les ombrages épais de Brocéliande, des fils sublimes qui auraient rompu la puissance des philtres magiques et des prières enchantées. L'âme de la Bretagne se mire dans leur vie et dans leur œuvre. Nous l'y retrouvons toute entière avec ses incertitudes troublantes et ses passions, avec sa mélancolie, sa sincérité, sa poésie, avec son idéalisme et son éloquence, son culte de la raison et son culte de la liberté. Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, en l'occurrence, c'est que ces trois hommes si semblables, d'un métal si pareil, sont originaires des régions les plus opposées de la Bretagne : Nantes, Saint-Malo et Tréguier. Il semblerait que la nature, pour faire plus éclatante sa preuve de l'unité du génie breton, ait choisi trois hommes parmi les plus représentatifs des races qui ont pu s'opposer d'abord et se foudre ensuite sur notre sol.

A un autre point de vue, si nous raisonnons dans un sens plus réaliste, il me paraît devant cette forte expérience que la race, au sens absolu du mot, est sans doute l'élément le moins important parmi les nombreuses influences qui peuvent pétrir un homme. Ou bien alors, si nous tenons au concept de la race, il faut admettre que le terme n'a qu'un sens relatif et que les races se font et se défont au hasard des influences historiques, climatiques, économiques qui pèsent sur une collectivité humaine et sur une terre. Dans ce sens et dans cette mesure, je suis tout prêt à admettre qu'il puisse y avoir une race bretonne ; mais alors, aussi, la recherche d'un berceau commun d'ancestralité demeure la plus vaine et la plus chimérique de toutes les recherches.

Si l'influence ethnique de la race, — de la race d'origine, — m'a toujours paru relative, je suis prêt au contraire à faire une assez large part à la tradition dans l'évolution intellectuelle ou morale d'un peuple. La tradition, même faussée, a toute la valeur d'un facteur historique et idéologique. Ceux qui ne voient dans l'histoire que le matérialisme économique se trompent. La sentimentalité idéologique est aussi un levier. L'Allemagne contemporaine a suffisamment fait la preuve de la puissance incontestable, dans la vie des nations, de ce que l'on pourrait appeler les idées-force. Les religions, dont il serait vain de nier l'importance, n'ont également pas d'autres ressorts. Le Christianisme est comme l'apothéose de ces victoires de l'idée pure. On ne peut donc pas mépriser ou négliger, sans injustice et sans aveuglement, les facteurs idéologiques au nombre desquels la tradition.

C'est pour cela aussi qu'il nous importe, au point de vue breton, de dégager la vraie tradition bretonne et de ne pas

permettre qu'elle soit faussée systématiquement pour des fins politiciennes et réactionnaires. Le livre que j'écris n'a pas d'autre but. Breton d'origine, de goût et d'instinct, enraciné à la terre natale par les pieds et par le cœur, jusqu'à la nostalgie, j'ai essayé de projeter quelques clartés sur un ensemble d'idées et de thèses dont le sens violemment dogmatique choquait mes tendances les plus chères. Il me répugnait infiniment de voir identifier le génie de la Bretagne avec le génie du catholicisme, de voir dresser contre nous la plus obscure et la plus fanatique des Bretagne au nom de la langue, de la race et des traditions. Les conclusions étroites et passionnées des bretonnants heurtaient ma vision quotidienne des choses. Je ne pouvais y souscrire. J'ai nié de telles conclusions, au nom même des faits que j'ai pu contrôler depuis vingt ans que je suis homme. Mais mon intelligence est ainsi faite que la brutalité des négations ne lui suffit pas plus que la simplicité des affirmations. Il lui faut des preuves solides, des raisons pour ou contre. Sans ces raisons et sans ces preuves mon jugement demeure libre contre mes propres instincts. Par là j'ai été conduit à examiner de plus près ces doctrines confuses de réaction, si l'on peut donner le nom de doctrines à un tel fatras de chimères, d'erreurs et de mensonges. Par là, surtout, j'ai été conduit à rechercher la vraie tradition bretonne, assuré que son principe devait résider dans la vie, dans l'œuvre, dans l'influence des meilleurs de la race beaucoup plus que dans la foule anonyme des vivants ou des morts, dont il est vraiment trop facile aux partis de « solliciter » les actes et les pensées.

Pélagé, Abélard, Lamennais, Renan, qui sont incontestablement parmi les plus grands, nous révèlent avec une clarté aveuglante le sens où l'esprit de la race et de la tradition souffle en nous. Il souffle vers le rationalisme et vers le libéralisme. Mais j'ai fait une découverte au point de vue breton. Ce libéralisme incontestable, ce rationalisme passionné nous viennent du druidisme et des spéculations druidiques. Ils sont véritablement l'héritage moral des ancêtres. Tel est l'intérêt de cette singulière aventure intellectuelle qu'elle me permet de retourner contre nos adversaires leurs propres arguments. Le ressort secret de l'âme bretonne, ce n'est pas une langue abâtardie, ce ne sont pas des mœurs incertaines ou changeantes de communes et de cantons, ni de moyennageux costumes, ce n'est pas davantage l'instinct inconnu d'une race choisie arbitrairement dans le chaos des races anciennes. Le ressort secret de l'âme bretonne, c'est le vieux

rationalisme que les Druides enseignaient à l'élite de la jeunesse gauloise, dans les forêts et les îles où étaient leurs sanctuaires. Les « Triades des Bardes de l'île de Bretagne » et le « Pélagianisme » nous guident dans ce labyrinthe de la pensée bretonne qui n'est qu'un des aspects de la pensée celtique, c'est-à-dire de la pensée française. Le Druidisme, voilà le lien de notre unité morale. Nous voyons enfin clair en nous et autour de nous. Que l'on relise plutôt telle triade que j'ai déjà citée, comme cette triade fameuse, devise d'une race : « Trois choses primitives simultanément créées, — l'homme, la lumière, la liberté ». C'est presque une triade maçonnique. Nous sommes en plein rationalisme révolutionnaire et, dans cette mesure, les Néo-Celles ont peut-être raison qui voient dans la Révolution une « explosion du génie celtique de la France ». Mais ce qui devient pour nous l'apport étranger, c'est le Catholicisme, — le Catholicisme, doctrine essentiellement orientale, re forgée par le dur génie de Rome dans l'agonie de l'empire. C'est le Catholicisme qui, par les émigrants et par les moines bretons du IV^e et du V^e siècle, a brisé l'unité et le développement de l'Armorique; c'est la doctrine des vainqueurs, substituée par la force à celle des vaincus, qui a brisé notre unité morale. Voilà la première, la grande, l'unique vérité historique ! Elle domine, en tout cas, toutes les autres qui n'en sont que des fragments. Il est impossible d'échapper à ces constatations. Je ne sais ce que pourront y répondre les hommes qui, dans leur ignorance des réalités historiques et économiques, autant que dans leur haine de la démocratie et de la pensée moderne, demandent au plus lointain passé de leur fournir des armes contre l'unité politique et morale de la patrie française.

A côté de ces conclusions essentielles, les études qui précèdent nous ont permis d'établir que le conflit au sein de la pensée bretonne se présente secondairement entre son rationalisme inné, invincible et le Catholicisme, — non le Christianisme. Au contraire, la sympathie est certaine entre le christianisme et le rationalisme celtique. Il semble même que le grand problème de l'âme bretonne ait été de concilier son hostilité fondamentale au Catholicisme avec cette sympathie profonde pour le Christianisme des Évangiles et de l'Imitation. Nous venons de voir, précisément, comment de grandes consciences comme celles d'Abélard, de Lamennais ou de Renan avaient résolu ce problème pour leur propre compte, comment, parlant du rationalisme, elles avaient abouti, à travers le Pélagianisme, à ce positivisme chrétien par lequel

M. Faguet a défini si heureusement la philosophie de Renan.

Le plus étrange, à mes yeux, est que cette même tendance de l'esprit se retrouve chez presque tous les Bretons qui ont marqué en quelque mesure dans la vie des idées et dans la vie des partis. Chez tous l'évasion de « la prison du dogme et de la foi », qui est la prison de toutes les enfances bretonnes, s'est faite sans haine contre le Christianisme. Je ne saurais trop insister sur cette idée. Elle est une directrice dans ces problèmes difficiles. Que l'on prenne parmi les modernes un romancier moraliste comme M. E. Souvestre, un philosophe comme M. B. Jacob ou un économiste comme l'amiral Réveillère, la conclusion est la même. Ils dénoncent avec force, quelquefois avec passion, même avec violence le Catholicisme ; mais ils gardent la même tendresse secrète pour les vertus de justice et de charité qui sont comme l'essence du Christianisme. L'on retrouve cette tendance fondamentale chez ceux-là mêmes qui ont érigé l'athéisme en doctrine et en principe de vie. Leur athéisme n'a rien de Voltairien. Il est aussi loin que possible de l'esprit du xviii^e siècle. Il est religieux, je dirais volontiers chrétien. C'est comme un privilège de l'âme bretonne d'aboutir loyalement, dans la pleine sérénité de l'esprit, à l'athéisme le plus ferme et le plus large, sans aucune haine, sans aucune colère contre les dieux du passé. Toutes les religions éveillent en nous la même sympathie dans la mesure où elles sont sincères, dans la mesure où elles ont été des principes de vie et d'action, dans la mesure où elles ont bercé de « leurs vieilles chansons » l'enfance et la jeunesse de l'humanité. Nous n'avons quelque colère que contre les religions devenues une forme d'oppression pour les consciences ou de gouvernement pour les âmes. Voilà précisément la raison de notre hostilité passionnée au catholicisme ; mais cette hostilité se concilie parfaitement avec notre sympathie pour le Christianisme considéré, par delà les dieux et par delà les clergés, comme une des doctrines morales les plus parfaites dans l'histoire des religions et des philosophies et, en même temps, comme la plus rapprochée de nous, la plus mêlée au développement de notre conscience et de notre civilisation.

Si on veut bien me le permettre, car je ne veux blesser aucune conscience sincère, je risquerai pour clore ce débat une hypothèse à laquelle mon esprit s'est arrêté depuis fort longtemps avec un intérêt que ces recherches ont accru. Elle pourra sembler à beaucoup n'être qu'un jeu de l'esprit, un simple paradoxe. Telle, cependant, n'est point ma pensée. Sous son apparence paradoxale, cette hypothèse cache

une vérité profonde. Il me semble que la Bretagne catholique est surtout une Bretagne païenne, un souvenir ou un reflet du vieux paganisme, tandis qu'au contraire la Bretagne libre-penseuse est facilement une Bretagne fervente et croyante, toute pénétrée du sacrifice humain du Christ et de la douceur des évangiles. Je contemple toujours, avec stupeur et douleur, telle Bretagne fanatique et bigote, comme la Bretagne léonaise. Il n'y a pas que le culte des saints qui y soit révélateur des survivances ou des résurrections païennes. Le Catholicisme, vu dans ces bourgs ou dans ces villages, avec ses mille superstitions, ses croyances puérides, ses chapelles, ses mythes, ses rites et toute sa vieille religiosité formulaire n'est qu'un vaste paganisme, à peine épuré par le contact du Christianisme. Au contraire, je retrouve le véritable esprit de l'évangile, l'esprit d'amour, de sacrifice et de charité, non seulement dans l'œuvre de ces grands hérésiarques, un Lamennais et un Renan, mais encore dans les écrits d'un philosophe universitaire comme B. Jacob ou d'un républicain d'avant-garde, comme l'amiral Réveillère, tous deux Bretons et libre-penseurs au sens le plus large du mot. Étrange contradiction, dont pourront sourire les esprits entiers ou vulgaires, mais où nous retrouvons ces antinomies dans l'enchantement desquelles, depuis le vieux barde Merlin, nous nous efforçons de mirer notre âme et nos pensées !

Je compare le génie de la Bretagne à ces grands goélands que les tempêtes paraissent balayer vers le large. Combien de fois, l'hiver, ai-je suivi leur vol de ma fenêtre, au bord de la mer sauvage ! Ils cèdent aux rafales ; ils sont comme emportés, comme balayés sous les nuées sinistres, — embruns et pluies. On dirait que leurs ailes se brisent au vent et qu'ils succombent, que l'horizon des « mois noirs » va les engloutir ; mais brusquement, sans effort apparent, ils se redressent en plein ciel et ils regagnent la terre d'un vol sûr, rapide et droit. Ainsi m'apparaissent, à travers leurs œuvres et leur vie, les Bretons les plus illustres. Souvent aussi ils cèdent aux rêveries, aux chimères, à tout ce mysticisme intellectuel qui est l'éternelle tempête de la terre bretonne dans le domaine moral. On croit qu'ils vont y succomber ; mais, brusquement, l'invincible rationalisme de la race les redresse en pleine tourmente, au moment même où ils paraissent s'abandonner. Leur raison retrouve, à l'instant, le chemin ferme et sûr des réalités, à travers les brumes les plus noires ou les plus lourdes. Le mysticisme ancestral n'est peut-être en eux que l'intuition des vérités supérieures,

de ces vérités qui sont au-dessus des conflits de la conscience et qui peuvent résoudre les antinomies de la raison.

Une chose est certaine dans tous les cas. Je ne saurais trop y insister. Le génie de la Bretagne n'est ni indifférence, ni scepticisme. Il est fait de foi active et de sympathie compréhensive. Ses plus grands négateurs sont aussi les croyants les plus fermes. Je ne me flatte nullement d'avoir éclairci définitivement les graves problèmes que je viens d'agiter ; mais il me semble que j'ai, à cet égard, projeté un peu de clarté parmi des choses qui demeuraient obscures. J'ai fait appel au témoignage des morts et voilà ce que les morts m'ont répondu. Ils nous enseignent la valeur de la vie et le rythme de notre propre histoire ; mais, plus encore, ils nous enseignent de Merlin et de Gwenc'hlan à l'amiral Réveillère, de Pélagie à Lamennais, d'Abélard à Renan quelle est l'immense valeur libérale, rationaliste et démocratique de la pensée bretonne et dans quel sens nous devons diriger nos efforts afin de demeurer fidèles à notre vraie tradition qui est, pour paraphraser la plus belle des Triades, **de conduire l'homme à la lumière dans la liberté.**





Dépositaire général à Paris :

EMILE PAUL, Editeur

100, Rue du Faubourg Saint-Honoré